



Université de Mons

Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation

Institut d'Administration

Université Libre de Bruxelles

Ecole de Santé Publique

CR politiques et systèmes de santé - Santé internationale

# RÉALISATION D'UN INVENTAIRE RAISONNÉ D'INDICATEURS ET DE DONNÉES DE STATISTIQUES LOCALES

## RAPPORT FINAL DE RECHERCHE

*Juillet 2013*

RECHERCHE COMMANDITEE PAR L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE,  
DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE A LA JEUNESSE

### Chercheurs

A. TUTAK (UMONS)

B. BERNARD (ULB)

### Directeurs de recherche

M. DEMEUSE (UMONS)

P. HUMBLET (ULB)



## SOMMAIRE

<b>Contexte de la recherche.....</b>	<b>5</b>
<b>Cadre théorique .....</b>	<b>6</b>
<b>Méthodologie développée .....</b>	<b>15</b>
<b>Sélection d'indicateurs .....</b>	<b>18</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>34</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>37</b>

## FIGURES

Figure 1. Coulton & Fischer (2010) Représentation schématique des indicateurs locaux liés au bien-être de l'enfant.....	12
Figure 2. Adaptation du schéma de Coulton et Fischer .....	12
Figure 3. Belgique : les entités territoriales pertinentes pour la statistique.....	14

## TABLEAUX

Tableau 1. Critères de qualité des indicateurs.....	13
Tableau 2. Indicateurs originaux et/ou adaptés des ressources étrangères .....	22
Tableau 3. Modèle de fiche standardisée des indicateurs.....	28

## CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le présent marché de services porte sur l'élaboration d'un inventaire d'indicateurs et de données statistiques disponibles au niveau local (commune, arrondissement, province) qui sont susceptibles de servir de balises pour la mise en œuvre des politiques relatives à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse.

Le travail entrepris et exposé ici se divise en quatre parties respectivement accompagnées des aspects méthodologiques qui s'y rapportent.

La première phase vise à établir des critères de sélection adaptés à la demande du présent marché. Il s'agira non seulement de déterminer des critères de pertinence mais aussi des critères de qualité pour les indicateurs et données recherchés.

La deuxième phase consiste à sélectionner et inventorier – sur la base des critères établis précédemment – les indicateurs et les statistiques pouvant servir d'outil de cadrage aux politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse.

La troisième phase consiste à décrire de manière plus détaillée les indicateurs et données listées lors de la phase précédente. Pour cela, nous avons privilégié l'usage de fiches standardisées.

La quatrième phase illustre par des exemples concrets l'utilité des indicateurs identifiés et décrits. Ces exemples porteront soit sur l'étayage, le pilotage, le suivi, l'évaluation ou le développement des politiques relatives à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse.

## CADRE THÉORIQUE

### I. LES POLITIQUES DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE DANS UNE OPTIQUE DE BIEN-ÊTRE

L'orientation des politiques publiques liées à l'enfance et à la jeunesse évolue selon le contexte temporel et spatial en vigueur. Les valeurs prônées au travers des politiques en matière d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse dépendent des discours éducatifs et des conceptions accordées à l'enfant et au jeune.

La littérature fait état de l'existence de trois grandes approches possibles en matière de politiques publiques d'enfance et de jeunesse. Soit l'enfance et la jeunesse sont perçues comme des « victimes » qui ont besoin d'être protégées par les pouvoirs publics et les institutions, soit comme des « menaces » contre lesquelles la société doit se protéger, soit enfin comme des « ressources » pour la société dans son ensemble (Stellinger, 2010).

*Plusieurs univers de référence émergent en arrière-plan des politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse. Tour à tour, successivement ou simultanément, l'enfant et le jeune sont perçus comme des êtres à protéger, des ressources d'avenir, des sources de désordre ; leur situation est appréhendée à travers les besoins qu'on leur assigne ou les problèmes qu'on leur reconnaît (Jasmin & Perrin, 2005, p. 171).*

En Belgique, depuis la crise des années 1970, la perception de l'enfance et de la jeunesse a sensiblement évolué en raison du contexte économique et social de l'époque. Nombreux sont ceux qui constatent une transition dans la manière de réfléchir l'enfance et la jeunesse. D'une approche négative, matérialiste (centrée sur des aspects d'hygiène et de santé) et orientée vers le « bien-devenir » de *futurs* citoyens, on s'oriente vers une approche plus positive, subjective (centrée sur le développement cognitif et social) et axée sur l'enfant/le jeune et son bien-être.

Cette transition est particulièrement bien documentée dans les récents travaux de Ben Arieh (2006) sur la mesure du bien-être chez les enfants/les jeunes. D'après ses collègues et lui, on assiste aujourd'hui à une quadruple transition qui passe premièrement par une revalorisation de l'enfance et de la jeunesse dans une perspective de droits humains et plus particulièrement de droits de l'enfant et par extension, du jeune. C'est dans ce renouveau conceptuel que s'inscrivent les préoccupations scientifiques et politiques actuelles, axées sur le bien-être et non plus seulement sur la survie de l'enfant.

Un autre élément dans cette transition est l'intérêt grandissant pour les aspects positifs liés à l'enfance et la jeunesse alors qu'auparavant, appréhender la vie des enfants et des jeunes passait plus souvent par le recensement de conditions et d'évènements négatifs comme déterminants de la vie adulte.

D'ailleurs, on note aussi que l'enfance et l'adolescence changent de statut. Ben Arieh (2006) parle de l'enfant/du jeune comme un citoyen ignoré pendant les étapes de construction et d'acquisition de sa citoyenneté réelle. « Bien-devenir » indique la probabilité d'atteindre un niveau de bien-être satisfaisant à l'âge adulte en ignorant complètement le statut de l'enfant ou du jeune à un moment donné avec ses propres caractéristiques. L'auteur pose sa vision en ces termes :

*Although it is possible and reasonable to conceptualize child well-being (and its indicators) by focusing on the outcomes of childhood (that is, outcomes at a future date), such a concept fails to consider the life stage of childhood, a stage that has its own sociological characteristics (Aries, 1962). Much of the literature on children, in fact, focuses on them exclusively as "future adults" or the members of the "next generation." Looking to the future is a legitimate and necessary activity, but at the same time it excludes the child's perspective and overlooks the legitimate consideration of childhood as a stage in itself (Qvortrup, 1994 cité par Ben Arieh, 2006, p. 5).*

C'est aussi pour cela que la notion de « bien-être » (« atteindre le bien-être durant l'enfance ») est de plus en plus sollicitée dans le domaine qui nous préoccupe. Ben Arieh (2006) précise également, que sans s'exclure mutuellement, ces deux perspectives (les enfants/les jeunes considérés comme personnes en tant que telles et les enfants/les jeunes comme futurs citoyens) sont légitimes et nécessaires, à la fois pour la science sociale et pour la politique publique.

On constate aussi une évolution dans le développement de nouvelles méthodes et de protocoles de recherche centrés sur l'enfant/le jeune comme unité d'observation à part entière. L'enfant – dès le plus jeune âge – plutôt que le parent ou le tuteur devient un répondant autonome avec des résultats qui démontrent effectivement que des différences existent entre les perspectives de l'un et de l'autre.

Les statistiques liées à l'enfance et à la jeunesse évoluent, se diversifient et vont au-delà des mesures de survie qui caractérisent typiquement les sets d'indicateurs qui nous informent sur les premiers mois de la vie d'un nourrisson. D'une approche quantitative basée sur les statistiques classiques telles que le taux de mortalité infantile, la couverture vaccinale, les indicateurs de développement physique, on commence à utiliser de plus en plus souvent des méthodes qualitatives ou mixtes pour explorer d'autres réalités liées à l'enfance et à la jeunesse. C'est ainsi que de nouveaux thèmes sont développés comme les compétences civiques et le savoir-être.

Lorsque Ben Arieh et ses collègues tentent de définir les ressorts des politiques liées à l'enfance et la famille, on observe que leurs conceptions rejoignent la réalité politique et exécutive de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

*Characteristic of child and family policies today globally is, a concern for all children and their families, not just poor families, atypical families or families with problems, although these and other family types may receive special attention. Child and family policies may be explicit (policies and programs deliberately designed to achieve specific objectives directly targeted at improving the well-being of children or regarding individuals in their family roles or the family unit as a whole) or implicit (actions taken in other policy domains, for non-family related reasons, which have important consequences for children and their families as well). Child and family policy assumes a diversity and multiplicity of policies rather than a single, monolithic, comprehensive legislative act affecting child and family well-being.*

*Today child and family policies may include : income transfers and housing allowances directly and indirectly benefitting children; policies assuring time for parenting, including paid and job protected leaves from employment following childbirth or adoption, and during children's illnesses or school transitions; child protection and prevention from abuse and neglect; early childhood care and education; laws of inheritance, adoption, guardianship, marriage, separation, divorce, custody, and child support; family planning and services; family support programs; and health services (Kamerman, Phipps, Ben Arieh, 2010, p. 176).*

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'enfant et le jeune, au sens de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, sont le plus souvent, mais pas exclusivement, au centre des politiques menées avec comme principe fédérateur, le bien-être. En matière de politique de jeunesse, le Gouvernement belge souhaite d'ailleurs renforcer l'implication des jeunes dans la société et les processus de décision en adoptant une politique volontariste, « basée sur la confiance a priori dans la capacité de changement des jeunes et sur leur volonté de participation à une citoyenneté critique et responsable » (Déclaration de Politique Générale 2009-2014, Fédération Wallonie-Bruxelles, p.98). Dans un contexte où la société véhicule souvent une image négative des jeunes, les politiques publiques belges considèrent la jeunesse comme une chance pour la société de demain et tentent, par diverses initiatives et actions, de valoriser les potentialités des jeunes. Ces derniers ne sont plus uniquement préparés à devenir un citoyen mais ont la possibilité de prendre une place active dans la société et de contribuer ainsi à son fonctionnement.

*C'est à partir d'eux et avec eux que l'on doit relever les défis humains, sociaux, démocratiques, environnementaux, climatiques, énergétiques et économiques de demain. Cela implique d'améliorer leurs conditions de vie, d'apprentissage et de participation à la société et d'infléchir les perceptions du jeune comme « nuisible et dangereux » pour la société. Cela demande ensuite de renforcer et de mieux coordonner les politiques de jeunesse déployées par les divers ministres et niveaux de pouvoir concernés (Déclaration de Politique Générale 2009-2014, Fédération Wallonie-Bruxelles, p.98).*

C'est au regard du cadre théorique qui vient d'être documenté que des critères de pertinence ont été développés. Cette démarche s'inscrit dans une approche relativement nouvelle qui nécessite une certaine tolérance. En dépit d'une phase de transition, enfance et jeunesse continuent d'être mesurés à l'aide d'indicateurs négatifs. Aujourd'hui, le développement d'indicateurs<sup>1</sup> de contexte pour les politiques de l'enfance et de la jeunesse nécessite d'appréhender ces deux périodes de manière plus positive. Comme le soulignent Amerijks et Humblet (en cours de publication) dans leur récente contribution au domaine, il faut accepter et développer le travail qui lie l'enfance et la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La définition et l'évaluation du concept de bien-être se révèlent complexes. Outre la composante monétaire, il faut intervenir d'autres composantes telles que la santé ou le bonheur. L'évaluation de

---

<sup>1</sup> La notion est définie par le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française comme « des données statistiques informant sur l'état ou l'évolution au cours du temps d'un phénomène jugé important [...] » (Décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française).



ce concept nécessite de prendre en compte un ensemble d'indicateurs. Deux grandes approches peuvent être utilisées pour définir et évaluer le bien-être des enfants et des jeunes. La première approche consiste à considérer le bien-être comme un concept multidimensionnel. Les chercheurs déterminent des dimensions importantes pour la qualité de vie et les représentent par des indicateurs. La seconde approche préconise d'interroger directement les enfants et les jeunes sur leur conception du bien-être (OCDE, 2009). Au vu de l'objet de recherche défini par le commanditaire, le cadre conceptuel de l'étude menée s'axe également sur l'aspect multidimensionnel du bien-être qui place les bénéficiaires au centre de toute démarche. Le modèle proposé tient également compte de la phase transitionnelle décrite dans le présent chapitre, qui réinterroge le statut de l'enfant et du jeune.

## II. CRITÈRES DE SÉLECTION

### A. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Afin de construire un canevas de sélection répondant à la demande du commanditaire, l'équipe de recherche s'est appuyée sur une riche littérature concernant le développement d'indicateurs dans un contexte donné.

Les critères de pertinence sont le fruit d'une réflexion construite sur la base du cadre structurant de Coulton et Fisher (2010) pour les indicateurs locaux liés à l'enfance, de la conception dualiste du bien-être<sup>2</sup> et de la notion de validité d'un indicateur. Ils s'inspirent de la méthodologie développée par Hanafin et Alii (2007) dans leur récente étude sur l'atteinte d'un consensus national pour le développement d'un set d'indicateurs sur le bien-être de l'enfant.

La qualité étant multidimensionnelle et largement dépendante du contexte, nous avons limité notre choix de critères parmi les dizaines de critères rencontrés dans la littérature. Leur utilisation et leur lisibilité ont été améliorées par la mise en place d'une grille de lecture dont les critères ont été définis sur la base d'informations contenues dans la littérature ou adaptés à partir de celle-ci.

---

<sup>2</sup> Cf. chapitre 1 du présent rapport : « *Les politiques de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse dans une optique de bien-être* ».

## B. SÉLECTION DE CRITÈRES DE PERTINENCE

Pour déterminer la pertinence d'un indicateur, il convient de rappeler ce qu'il est censé mesurer. Dans le présent cas, il s'agit de fournir un inventaire d'indicateurs *non pas* pour évaluer les politiques liées à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse mais pour évaluer le *contexte* dans lequel s'inscrivent ces politiques. En ce, ces politiques ne sont pas l'élément central de notre recensement mais leur cible – les enfants et les jeunes – constitue le pivot autour duquel notre sélection va s'opérer.

Dans un deuxième temps, pour déterminer si les indicateurs rencontrés sont en adéquation avec ce qu'ils sont censés mesurer, nous évaluerons leur validité. On distingue plusieurs types de validité et une évolution quant à leur conceptualisation et leur définition. Les premières définitions des années 50 et 60 différencient trois types de validité (Bergner & Rothman, 1987 ; Kane, 2001 ; Goodwin & Leech, 2003 ; Moutinho & Hutcheson, 2011) :

- La validité de critères (*criterion*) examine la pertinence d'un indicateur au regard d'un autre indicateur mesurant le même phénomène sans nécessairement approfondir le raisonnement logique qui le sous-tend.
- La validité de contenu (*content*) pose la question suivante : « Dans quelle mesure l'indicateur est-il représentatif du phénomène que je désire étudier ? ». Cette question fait en général l'objet d'un jugement subjectif de la part d'un groupe d'experts (*face validity*).
- La validité de concept (*construct*) comble les déficiences présentées par la validité de critères (manque d'analyse) et la validité de contenu (manque d'objectivité) en soutenant une approche plus complexe de l'objet d'étude à travers « le développement d'une théorie, le développement de procédures de mesures censées refléter (directement ou indirectement) certains concepts de la théorie, le développement d'hypothèses spécifiques basées sur la théorie, et la vérification de ces théories contre observations » (Kane, 2001, sur la base de Cronbach et Meel, 1955, p.323).

Les développements des années 70, 80 et 90 prônent une approche plus unifiée et multidimensionnelle de la validité et un renforcement de la vision « conceptuelle » de celle-ci (AERA, APA, NCME, 1999 ; Huble & Zumbo, 2011). Valider des indicateurs implique donc d'appliquer plusieurs filtres pour permettre une sélection efficace et cohérente.

Tout en gardant ces considérations à l'esprit, nous proposons un processus de sélection en deux phases. La première visera à évaluer l'adéquation de tout indicateur au regard de la théorie développée par Coulton et Fischer (2010) sur l'utilisation d'indicateurs locaux liés au bien-être des enfants (approche conceptuelle). La deuxième consistera à recueillir l'aval du comité d'accompagnement – entendu comme groupe d'experts – pour les indicateurs recensés lors de la première phase (approche de contenu).

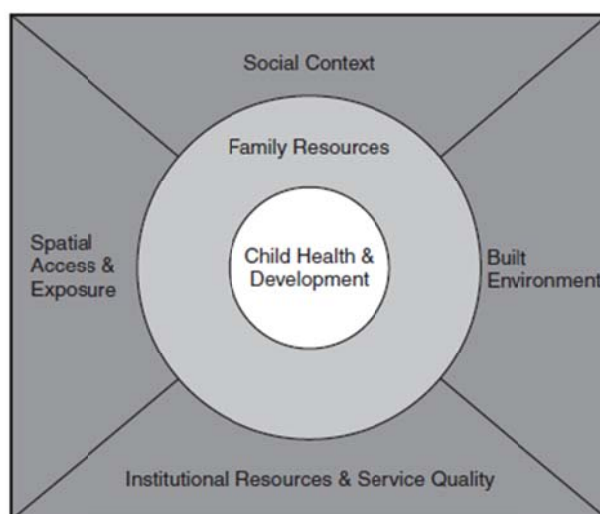
Coulton et Fischer (2010) ont développé un cadre conceptuel afin d'appréhender les indicateurs locaux liés à l'enfance dans une perspective d'amélioration des politiques et services à destination de ce public-cible. L'utilisation grandissante des indicateurs locaux est justifiée par la mise en évidence d'inégalités de bien-être entre enfants de différentes communautés. Ces différences peuvent en effet être gommées par l'utilisation d'indicateurs de niveau national ou régional (Coulton & Fischer, 2010, p.102) et par conséquent, ne pas faire l'objet d'une attention spécifique des responsables politiques.

Le cadre conceptuel de Coulton et Fischer a capté notre attention en raison de la place centrale donnée à l'enfant dans le schéma structurant des indicateurs liés à l'enfance. Autour de ce noyau, on trouve l'ensemble des indicateurs permettant de mesurer les ressources apportées par le *contexte familial* (niveau d'instruction des parents, composition familiale, statut socio-économique, etc.). Au-delà, les indicateurs environnementaux sont organisés en quatre grandes catégories. Les indicateurs du *contexte social* renseignent l'utilisateur sur les conditions sociales de l'unité géo-statistique considérée (degré d'intervention des CPAS, taux d'emploi, etc.).

Les mesures permettant de décrire la qualité et la densité des infrastructures fréquentées par les enfants sont regroupées sous l'appellation *d'environnement construit*. L'on pensera à la répartition des aires de jeux en fonction de la densité de la population infantile ou la proportion de ménages avec enfants résidant dans un bâtiment insalubre.

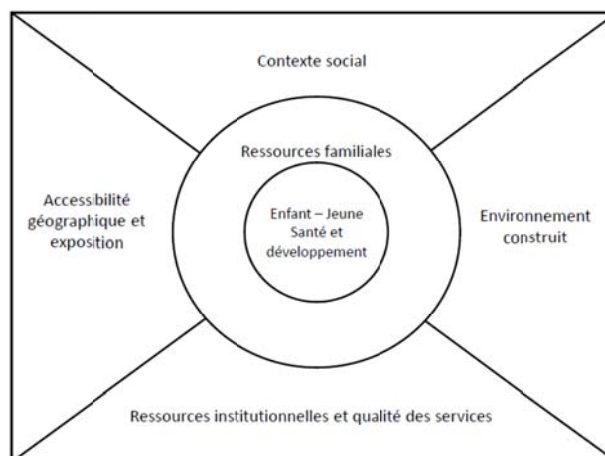
Sous la rubrique dédiée aux *ressources institutionnelles et la qualité des services*, l'on tente de mieux saisir la qualité des structures de gouvernance et des institutions qui ont l'enfance dans leurs compétences (qualité de l'enseignement, quantité du personnel de garderie, budget alloué à l'accueil de la petite enfance, etc.).

Enfin, *l'accessibilité géographique et l'exposition* fait référence à un ensemble d'opportunités qui, quand elles existent, peuvent être bénéfiques pour le bien-être et le développement de l'enfant/le jeune. Comme exemple, nous pouvons citer la densité des opportunités d'emploi ou le niveau d'accessibilité en transports publics des centres de planning familial.



**Figure 1.** Coulton & Fischer (2010)  
Représentation schématique des indicateurs locaux liés au bien-être de l'enfant

Le cadre conceptuel de Coulton et Fischer participe à une meilleure connaissance de l'enfance en mettant en avant l'utilité et l'utilisation intensifiée d'indicateurs locaux pour influencer et soutenir les politiques dans ce domaine. Considérant l'enfant comme un individu en évolution amené à passer par plusieurs stades dont celui de la jeunesse, nous proposons une légère adaptation du schéma de Coulton et Fischer au contexte de notre inventaire, c'est-à-dire l'enfance et la jeunesse.



**Figure 2.** Adaptation du schéma de Coulton et Fischer

La première phase de sélection sur la base de critères de pertinence s'attachera donc à confronter indicateurs et données statistiques avec ce schéma et à déterminer si ceux-ci sont en adéquation.

La liste issue de ce processus sera ensuite soumise au comité d'accompagnement. Les modalités spécifiques de sélection pour ce stade nécessitent d'être discutées et arrêtées de manière ultérieure (sous-groupes de réflexion en fonction de l'expertise ? scores ?).

## C. SÉLECTION DE CRITÈRES DE QUALITÉ

Le choix d'indicateurs varie en fonction de critères tels que la disponibilité des systèmes d'information, les sources de données, les ressources et les besoins spécifiques ou les priorités de contexte dans lesquels ils sont sélectionnés. En conséquence, la construction et/ou la sélection d'indicateurs dépend d'une condition *sine qua none* qu'est la qualité, entendue comme le respect d'un certain nombre de critères sélectionnés en fonction de leur pertinence dans un contexte donné.

Cinq critères qui permettent d'évaluer la qualité des indicateurs ont été dégagés. Le tableau ci-dessous en donne les modalités et définitions.

Tableau 1. Critères de qualité des indicateurs

<b>Critères</b>	<b>Réponse possible</b>	<b>Définition</b>
<i>Disponibilité</i>	<i>Oui/Non</i>	Les données nécessaires au calcul de l'indicateur existent et sont collectables. La disponibilité implique aussi un certain degré de compatibilité, autrement dit, le format des données et leur support permettent des manipulations et conversions aisées des données.
<i>Accessibilité</i>	<i>Oui/Non</i>	L'indicateur et/ou les données nécessaires au calcul de l'indicateur sont faciles d'accès pour ses utilisateurs. Le coût de l'information peut aussi jouer un rôle dans le degré d'accessibilité de certains utilisateurs.
<i>Comparabilité</i>	<i>Interne/Externe</i>	L'indicateur permet de comparer des unités géographiques différentes au niveau interne (FWB) et/ou externe (en dehors de la FWB).
<i>Fiabilité</i>	<i>Oui/Non</i>	L'indicateur est apte à mesurer un phénomène de manière précise et reproductible.  La reproductibilité est la capacité de produire plusieurs fois le même résultat lorsque la mesure est répétée dans le temps, dans des conditions identiques et sur les mêmes éléments.  Par fiabilité, nous entendons aussi que l'indicateur est sensible (capable de détecter un changement dès que ce changement se produit) et spécifique (capable de mesurer effectivement le phénomène qu'il est censé mesurer).
<i>Régularité</i>	<i>Oui/Non</i>	L'indicateur est disponible de manière répétée et systématique dans le temps. Sa fréquence est connue.

## D. DIVISION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le recensement d'indicateurs locaux a pour objectif d'appréhender la réalité des enfants et des jeunes en mettant en relief les différences qui ne sont pas détectées au niveau régional ou national.

Les unités géo-statistiques prises en compte pour la présente recherche sont la région, la province, l'arrondissement et la commune. Certains indicateurs, en particulier dans les contextes urbains, offrent aussi des renseignements sur les quartiers.

La division administrative de la Belgique repose sur quatre unités territoriales : les régions, les provinces, les arrondissements et les communes. Nous les avons définies ici en nous centrant sur la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- **Régions** : elles se trouvent au même niveau que l'État fédéral et les communautés. Elles sont au nombre de trois : Région flamande, Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne. Elles sont pourvues de leur parlement et de leur gouvernement.
- **Provinces** : elles sont au nombre de cinq pour la Région wallonne : Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg et Brabant wallon. Le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale échappe à la répartition en provinces.
- **Arrondissements administratifs** : l'arrondissement administratif est la subdivision d'une province, elle-même subdivision des Régions flamande et wallonne. Pour la Région Wallonne et la Région Bruxelles-Capitale, les arrondissements administratifs sont au nombre 21.
- **Communes** : il y a 262 villes et communes wallonnes. La Région de Bruxelles-Capitale couvre 19 communes. Soit, un total de 281 communes wallonnes et bruxelloises confondues.



Figure 3. Belgique : les entités territoriales pertinentes pour la statistique

### I. DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE

La sélection d'indicateurs nécessaires à l'élaboration d'un système raisonné s'est basée sur une méthodologie particulière recourant à différents processus.

Dans un premier temps, le travail de l'équipe de recherche a été de recenser des recherches autour des indicateurs de bien-être en et hors Europe. La démarche visait à identifier des sources susceptibles de fournir des données de contexte belges et étrangères faisant sens pour le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

La sélection de ressources a pris appui d'une part, sur le cadre conceptuel de Coulton & Fischer et d'autre part, sur l'originalité des études et indicateurs proposés à travers celles-ci. Parmi l'inventaire d'études identifiées, sept ressources ont été jugées comme pertinentes. En raison du temps imparti à la recherche, l'objectif était ici d'offrir un aperçu théorique couvrant plusieurs dimensions et permettant une phase d'opérationnalisation rapide liée aux indicateurs.

Pour chacune des sources retenues, le contenu a été analysé et une première sélection d'indicateurs répondant à la demande de l'OEJAJ a été opérée. Un total de près de 80 indicateurs<sup>3</sup> a été établi. Ces derniers ont été regroupés en 13 thématiques :

- 1) Population/ménage ;
- 2) Emploi/revenu ;
- 3) Santé
- 4) Sécurité ;
- 5) Education/enseignement ;
- 6) Culture ;
- 7) Cadre de vie/logement ;
- 8) Mobilité ;
- 9) Multilinguisme ;
- 10) Loisirs/sports ;
- 11) Technologie et accès Internet ;
- 12) Citoyenneté ;
- 13) Environnement.

---

<sup>3</sup> Annexe 1 : listing ressources étrangères.

Pour cette première sélection d'indicateurs, nous avons considéré des données et indicateurs issus à la fois des domaines sectoriels et non sectoriels. De cette manière, nous disposons d'une base de travail suffisamment étendue pour envisager la construction d'indicateurs nouveaux.

Les indicateurs recensés ont été catégorisés en différents types :

- les indicateurs dits *classiques*, c'est-à-dire les indicateurs qui relèvent de données routinières et a priori disponibles en Belgique ;
- les indicateurs à *adapter*, c'est-à-dire les indicateurs qui nous paraissent pertinents mais qui nécessitent une adaptation au contexte belge (puisqu'il s'agit d'indicateurs issus d'expériences menées ici et ailleurs et qui n'existent pas au niveau local) ;
- les indicateurs *originaux* qui, comme leur nom l'indique, ont attiré notre attention de par leur originalité.

La seconde partie du travail de recherche s'est apparentée à l'élaboration d'un second inventaire de données et d'indicateurs mais uniquement non sectoriels (contrairement au précédent document produit). Pour rappel, les données et indicateurs contextuels non sectoriels correspondent à des indicateurs transversaux qui ne sont pas issus des compétences communautaires. Sont donc exclues les données relevant des domaines de la culture, de l'enseignement, de la santé et de l'aide aux personnes.

Selon la disponibilité et l'accessibilité des données et indicateurs non sectoriels en Belgique, pour les différentes entités géographiques considérées, un corpus de base commun<sup>4</sup> reprenant des données contextuelles non sectorielles a été créé. Les données et indicateurs ont été regroupés en 5 grandes catégories :

- 1) Démographie ;
- 2) Marché du travail ;
- 3) Aménagement du territoire ;
- 4) Technologie
- 5) Environnement.

Au sein de ce corpus, sont également intégrés des indicateurs issus de la littérature internationale consultée et adaptés à la présente recherche. Il s'agit donc de données qui ne sont pas collectées mais qui apparaissent pertinentes en vue d'un pilotage des politiques publiques d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse. Au total, un nombre de 24 indicateurs pris en compte et pour lesquels les fiches standardisées sont à réaliser.

Nous avons tenté de nous en tenir à la sélection d'indicateurs « non-sectoriels » et basés sur des données collectées en routine. Malgré cette limite, certains indicateurs collectés par le biais d'enquête ont été conservés et feront l'objet d'une discussion. Peuvent-ils être approchés d'une autre manière ? Peuvent-ils être adaptés à un échelon communal, etc. ?

---

<sup>4</sup> Annexe 2 : corpus de base commun.



Pour chacune des sélections, les indicateurs ont été confrontés au cadre de Coulton et Fischer (2010) afin d'en évaluer la pertinence.

Pour la Belgique, nous avons examiné les données disponibles au niveau local mais également celles existantes à un autre niveau et dont la déclinaison pourrait être intéressante.

Parallèlement à cette démarche, des contacts ont été pris avec les membres du comité d'accompagnement afin de les interroger au regard de leur domaine d'expertise et d'obtenir leurs inputs quant à l'élaboration de l'inventaire d'indicateurs. Les démarches consultatives ont été menées par téléphone et par courriel. Les interlocuteurs ont fait part de leurs connaissances en matière de base de données dans leur institution. Suite à ces entretiens, les remarques et suggestions formulées par les personnes interrogées ont été consignées<sup>5</sup>.

La méthodologie que nous préconisons dans ce mécanisme de processus de sélection sur la base de la pertinence consiste donc à :

1°) évaluer l'adéquation de tout indicateur au regard de la théorie développée par Coulton et Fischer (2010) sur l'utilisation d'indicateurs locaux liés au bien-être des enfants (approche conceptuelle) ;

2°) recueillir l'aval du comité d'accompagnement – entendu comme groupe d'experts – pour les indicateurs recensés lors de la première phase (approche de contenu).

## II. DÉFINITION DE DONNÉES SECTORIELLES ET NON SECTORIELLES

Par définition, des données sectorielles se rapportent à un secteur particulier tandis que les données non sectorielles sont des informations de nature plutôt transversale. Dans le cadre de la présente étude, l'objectif est de recenser des données non sectorielles ou contextuelles. En d'autres termes, il s'agit de collecter des informations de contexte qui ne sont pas le résultat de politiques mises en place en faveur des enfants et des jeunes.

L'objet de la commande précise le recensement de données et statistiques non sectoriels, c'est-à-dire qui ne relèvent pas des compétences communautaires en Fédération Wallonie-Bruxelles à savoir : la culture, la politique de la santé et l'aide aux personnes et l'enseignement.

L'inventaire d'indicateurs proposés se focalisera donc sur des données de contexte issues des compétences régionales et fédérales, hors communautaires.

---

<sup>5</sup> Annexe 3 : entretiens.

## SÉLECTION D'INDICATEURS

Dans ce chapitre, nous présenterons les différentes sources sur lesquelles nous avons pris appui afin d'alimenter la revue de littérature scientifique sélectionnée. Une brève description permettra de remettre l'étude dans son contexte et de justifier des choix opérés en termes d'indicateurs.

### I. PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DES SOURCES SÉLECTIONNÉES SUR LA BASE DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

#### A. CAS DE L'IRLANDE (HANAFIN & BROOKS, 2005)

Nos recherches nous ont amené à investiguer hors de la Belgique et plus particulièrement en Irlande avec l'étude menée par Brooks et Hanafin en 2005. Les auteurs ont mis au point un inventaire de 2500 indicateurs provenant de sources internationales, nationales et régionales. Leur objectif est de développer un set d'indicateurs national concernant le bien-être des enfants.

Au vu du nombre conséquent d'indicateurs envisagés dans cette étude, n'ont pas été retenus les indicateurs qui présentent un chiffre absolu (sauf si cela était pertinent), les indicateurs trop vagues tels que « Attitudes par rapport à la consommation de tabac, d'alcool ou de substances illicites », les indicateurs qui ne donnent pas plus d'informations qu'un indicateur sélectionné antérieurement (saturation). Nous avons privilégié les indicateurs précis et complets. Par exemple, l'indicateur « pourcentage d'élèves qui regardent la télévision plus de 6 heures par jour à 9, 13 et 17 ans » a plutôt été envisagé par rapport à l'indicateur « consommation excessive de télévision ». Les indicateurs obtenus à partir d'enquête ont été largement écartés sauf s'ils apparaissaient pertinents dans le cadre de la recherche (aspects positifs liés au bien-être des enfants/jeunes, originalité).

La perspective de l'étude reconnaît l'enfant et le jeune comme des participants actifs dans l'élaboration de leurs propres vies. Cette conception rejoint l'orientation prise en début de recherche autour du bien-être.

#### B. CAS DE BOSTON (KAHN & MARTIN, 2011)

Le Boston Indicators Project tente depuis une dizaine d'années de soutenir le développement civique et socio-économique de Boston et de ses alentours. Le projet a notamment pour but de

« démocratiser l'accès à des données et informations de haute qualité » en couvrant 10 domaines<sup>6</sup>. Le système d'indicateurs est organisé en objectifs et comporte 150 indicateurs associés.

---

C. CAS DE LA SUÈDE (UNGDOMSSTYRELSEN, 2012)

La politique de jeunesse suédoise actuelle accorde elle aussi une place prépondérante au bien-être et au pouvoir décisionnel des jeunes. Aussi, celle-ci se fonde sur une connaissance approfondie des conditions de vie et des valeurs de cette catégorie de personnes et qui se trouve d'ailleurs à la base de la politique menée au sein de ce pays. Sur ces présupposés, la Suède a développé une politique reposant sur des indicateurs de suivi collectés et traités annuellement dans un rapport intitulé *Ung Idag* (« Jeunes aujourd'hui »). Le rapport de 2012 fait état d'un listing de 87 indicateurs permettant de caractériser le niveau de bien-être des jeunes en Suède.

---

D. CAS DU CANADA (CENTRE FOR RESEARCH ON CHILDREN AND FAMILIES, MCGILL UNIVERSITY, MONTREAL, 2009)

En matière de protection de la jeunesse, une équipe de chercheurs du Canada a élaboré une matrice fournissant un cadre de référence pour le suivi des résultats des services de protection de la jeunesse dispensés aux enfants et aux familles. Ils ont créé 10 indicateurs répartis autour de 4 grands domaines.

En raison du domaine de lequel la matrice a été envisagée et conçue, les indicateurs proposés se révèlent moins « positifs » que les précédentes études sur lesquelles nous nous sommes penchées. Néanmoins, nous trouvons intéressant de nous attarder sur une publication liée à la protection de la jeunesse, nos autres sources s'axant davantage sur les politiques d'enfance et de jeunesse.

---

E. CAS DE LA FRANCE (CEDES, FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS, INSTITUT ATLANTIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POITOU-CHARENTES, 2010)

Notre source suivante est un indicateur de bien-être régional développé en région Poitou-Charentes. Il s'agit d'une proposition d'expérimentation d'un indicateur de bien-être régional envisagé comme aide à la décision pour la mise en place de politiques régionales. Elle est née suite au rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2008) suggérant des indicateurs complémentaires pour mesurer le progrès social et le bien-être des individus.

---

<sup>6</sup> Economie, vitalité civique, technologie, éducation, vie culturelle et arts, santé, transports, sécurité, logement, environnement et énergie, logement. Site : <http://www.bostonindicators.org>

Conçu dans une approche de développement durable, l'IBER envisage 3 grandes dimensions : économique, sociale et environnementale, pondérées à égalité. Les indicateurs qui composent les trois dimensions, issus du choix collégial des chercheurs, tentent de refléter la complexité de chacune d'elles en fonction des données disponibles.

---

#### F. CAS DE L'EUROPE (CONSEIL DE L'EUROPE, 2007)

A l'occasion des travaux de recherches du Conseil de l'Europe sur les quartiers défavorisés, la Division pour le développement de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe a produit un premier guide à l'attention des autorités publiques et des citoyens. Il s'agit d'un outil de réflexion sur les politiques mises en place pour favoriser l'intégration sociale des groupes vulnérables de la société.

Le document présente une série d'indicateurs déjà utilisés par différentes organisations ou structures, ainsi que des idées possibles d'indicateurs dans l'objectif de vérifier ou de mettre en discussion les présupposés qui sont souvent à la base des politiques d'intégration.

---

#### G. CAS DE LA BELGIQUE (BAULER, BOULANGER, LEFIN & RUWET, 2012)

Autre expérience en matière d'indicateurs de bien-être : le panel de citoyens, mis sur pied à l'initiative d'une équipe de recherche travaillant sur un projet cofinancé par le volet « sciences pour un développement durable » de la politique scientifique fédérale (Belspo) et par la Région Wallonne.

La démarche appliquée dans ce cadre s'avère particulière et implique plusieurs aspects : le cadre conceptuel initial, le niveau de référence et la méthode de travail. Elle privilégie le travail en profondeur (3 jours pleins) avec un nombre restreint de citoyens plutôt que la multiplication de rencontres courtes avec de nombreux représentants de la population.

Les « focus group », constitués de personnes aux profils diversifiés, ont permis de définir le bien-être et ses composantes, en se focalisant chaque fois plus particulièrement respectivement sur une de ses dimensions (santé, revenus, loisirs, environnement politique, environnement social et relationnel, environnement physique, éducation ou travail). Ces discussions ont mis en lumière des éléments intéressants, débouchant sur la construction d'un schéma théorique dynamique du bien-être.

Les rencontres organisées ont également abouti sur une proposition d'indicateurs de bien-être pour la Belgique (plus particulièrement la Wallonie), à travers un processus collectif de co-construction, entre chercheurs et citoyens. Les chercheurs ont pu établir une matrice, sorte de tableau de bord répertoriant les indicateurs à prendre en compte, les données à recueillir en vue de construire un indice agrégé visant à mesurer (ou du moins à évaluer) le degré de bien-être de la population belge (wallonne) à un moment donné.

## II. LISTING DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

### A. LISTING DES RESSOURCES ETRANGÈRES

Comme développé dans le chapitre consacré à la description de la méthodologie, les investigations menées ont abouti à l'élaboration d'un inventaire raisonné de données et de statistiques locales. Les différentes ressources consultées ont permis d'envisager la construction de nouveaux indicateurs ou d'indicateurs dérivés selon une déclinaison particulière.

Ainsi, le document de sélection prenant appui sur les sources étrangères a permis de lister une série d'indicateurs sectoriels et non sectoriels. Ci-dessous, le détail des indicateurs non sectoriels qui ont fait l'objet d'une adaptation ou qui ont été mis en avant de par leur originalité<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Cf. Annexe 1 : listing des indicateurs issus d'expériences étrangères. Les indicateurs adaptés au secteur de l'enfance et de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles ou nouvellement envisagés dans ce contexte précis sont présentés en gris, qu'ils soient sectoriels ou non.

Tableau 2. Indicateurs originaux et/ou adaptés des ressources étrangères

<i>Thèmes</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs dérivés</i>	<i>Sources de l'indicateur</i>	
Emploi/Revenu	" Petites et moyennes entreprises Prêts aux PME Localisation/dispersion des PME "	Pourcentage d'acceptation des prêts aux jeunes destinés à la création d'entreprise	Boston In Project	
	Participation au travail ou à la formation du programme du marché du travail	Pourcentage de jeunes suivant un programme de formation (FOREM)	Ung Idag	
Sécurité	Nombre de victimes d'accident de roulage de moins de 18 ans		Hanafin & Brooks	
Cadre de vie/Logement	Espaces verts à proximité (milieu urbain) et terrains à usage de loisirs (nombre de centres récréatifs et de parcs)		Panel de citoyens	
	Pourcentage d'enfants et de jeunes qui possèdent leur propre chambre		Conseil de l'Europe	
	Pourcentage de jeunes aux études qui n'habitent plus chez leurs parents	Pourcentage de jeunes aux études qui possèdent un logement étudiant et qui par conséquent n'habitent plus chez leurs parents		Ung Idag
	Pourcentage de jeunes qui ont un emploi (vie active) et qui résident chez leurs parents			Ung Idag
	Proportion de jeunes avec un contrat de bail en leur nom	Loyer mensuel moyen /commune/par catégories de surface		Ung Idag
		Âge moyen du premier emprunt pour achat immobilier		
Mobilité	Accessibilité des transports en commun (prix, fréquence, distance, etc.)	Retards accumulés par les trains/embouteillages	Panel de citoyens	
	Nombre de jeunes qui possèdent un permis de conduire		Conseil de l'Europe	
	Nombre de jeunes qui possèdent un moyen de transport personnel		Conseil de l'Europe	
Technologie - accès à Internet	Accès à un ordinateur et une connexion internet dans les bibliothèques publiques : nombre de connexions Wi-fi et nombre d'utilisation d'un ordinateur	Nombre d'ordinateurs connectés à Internet et libres d'utilisation dans les communes	Boston In Project	
		Nombre d'ordinateurs par enfant dans les écoles publiques		
Citoyenneté	Participation aux élections : candidats élus lors des élections communales	Nombre de jeunes (18-24 ans) participant aux élections par rapport au nombre de jeunes de 18-24 ans inscrits sur les listes électorales	Ung Idag	
	Participation à des mouvements sociaux et des associations	Nombre de conseils communaux des enfants	Ung Idag	
Environnement	Nombre de pics de pollution par année		Boston In Project	

D'autres indicateurs sectoriels ont été écartés du document final car éloignés de l'objet de recherche. Cependant, ils méritaient d'être soulignés en raison du contexte de la recherche qui s'axe sur des politiques d'enfance et de jeunesse. Ces indicateurs sont issus des domaines suivants :

- Santé ;
- Education/enseignement ;
- Culture ;
- Multilinguisme ;
- Loisirs/sports.

Ainsi, en matière de santé, des indicateurs tels que le nombre d'hôpitaux qui ont signé une charte hospitalière à destination des enfants (Charte Européenne des droits de l'enfant hospitalisé ou charte E.A.C.H.), la distance à une garde pédiatrique la plus proche, le nombre d'hospitalisations (passage aux urgences) pour consommation excessive d'alcool chez les 12-18 ans ou encore le nombre d'infractions à la loi interdisant la vente de cigarettes et d'alcool aux moins de 16 ans peuvent se révéler pertinents dans un set d'indicateurs locaux à destination des politiques d'enfance et de jeunesse.

De même que dans le domaine de l'enseignement/éducation, compétence sectorielle également, il serait intéressant de faire apparaître au sein du set d'indicateurs, des éléments informant sur le taux de personnes possédant un CESS (ou équivalent) à 20 ans, la proportion d'enfants dont les parents sont analphabètes et/ou illettrés, le nombre d'enfants porteurs d'un handicap et qui bénéficient de l'intégration, le nombre de parents d'élèves inscrits dans une association de parents, etc.

Au sein de la catégorie culture, la collecte d'indicateurs sur la part du budget sur 5 ans consacrée aux livres de jeunesse et aux jeux, la proportion d'enfants qui fréquentent les bibliothèques officielles, etc.

Dans le secteur du multilinguisme, des indicateurs tels que la proportion de jeunes issus de l'immigration, le pourcentage de jeunes qui sont multilingues ou encore ceux qui ne parlent pas au moins une langue officielle à la maison permettraient d'apporter des renseignements plus spécifiques en matière d'intégration des primo-arrivants par exemple. Cela permettrait d'opérer un parallèle avec le domaine de l'enseignement et d'envisager la construction d'un indicateur autour du nombre de classes-passerelles.

Concernant le domaine des loisirs et du sport, la connaissance du coût moyen de la pratique d'une activité de loisirs dans une structure publique/associative ou encore le nombre de jeunes dans des programmes « sports-études » constitueraient d'autres indicateurs à creuser.

De manière générale, ce travail autour des expériences étrangères a permis de mettre en évidence l'intérêt de certains indicateurs sectoriels collectés notamment par le biais d'enquêtes. Il a également permis de clarifier clairement les données transversales sur lesquelles s'appuient les différents secteurs. En effet, certaines sont apparues tant au sein des ressources étrangères qu'au sein des données de contexte belges. Nous les avons donc considérées comme indispensables à la compréhension du contexte lié à l'enfance et à la jeunesse. Par conséquent, ces données se devaient d'être intégrées au sein du système d'indicateurs proposé. L'élaboration du corpus de données de

contexte non sectorielles reprend ce type d'indicateurs. La littérature internationale nous a permis d'étayer les perspectives envisagées avec ces indicateurs et d'en ajouter d'autres plus uniquement tournés vers un critère de faisabilité.

---

## B. CORPUS DE BASE COMMUN

---

### PRÉSENTATION DES INDICATEURS

L'objectif de ce corpus de base commun était de répondre à la commande de la recherche : proposer un set de données et d'indicateurs non sectoriels. Aussi, le système d'indicateurs proposé présente des données de contexte, collectées par les différents secteurs mais, transversales, c'est-à-dire non sectorielles car ne s'apparentant pas aux domaines liés à la culture, à la politique de la santé et l'aide aux personnes et l'enseignement.

Bénéficiant d'un regard éclairé par les expériences étrangères, des indicateurs nouveaux ou des perspectives nouvelles pour les indicateurs proposés ont été suggérées et explicitées.

Un total de 24 indicateurs principaux, avec pour certains de ceux-ci des perspectives qui envisagent des indicateurs dérivés. Cinq thématiques et neuf sous-thématiques développées :

- Démographie
  - Population
  - Ménages
- Marché du travail et aide sociale
  - Emploi
  - Revenus
- Aménagement du territoire
  - Territoire
  - Logement
  - Mobilité/Sécurité
- Technologie
  - Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Environnement
  - Pollution.



Au sein de la catégorie *démographie*, se retrouvent 2 sous-catégories : *population* et *ménages*. On retrouve dans la sous-catégorie *population* 4 indicateurs principaux :

- **1) Indicateur de population ;**
- **2) Indicateur de perspective de population ;**
- **3) Indicateur de densité de population ;**
- **4) Taux de natalité.**

La sous-catégorie *ménages* présente 2 indicateurs :

- **5) Nombre de ménages ;**
- **6) Perspective de ménages.**

La seconde grande catégorie *marché du travail et aide sociale* comporte 2 sous-catégories, *emploi* et *revenus*, avec respectivement pour chacune d'elles 4 et 5 indicateurs.

Dans la catégorie *emploi*, apparaissent les indicateurs suivants :

- **7) Taux d'emploi ;**
- **8) Taux d'activité ;**
- **9) Taux de chômage ;**
- **10) Pourcentage de ménages sans emploi.**

Pour la catégorie *revenus*, les indicateurs recensés sont :

- **11) Pourcentage de bénéficiaires du Revenu d'Insertion Sociale (RIS) ;**
- **12) Revenu net moyen par déclaration fiscale ;**
- **13) Revenu net médian par déclaration fiscale ;**
- **14) Taux de risque de pauvreté ;**
- **15) Rémunérations des salariés.**

Concernant la catégorie *aménagement du territoire*, 3 sous-catégories : *territoire*, *logement* et *mobilité/sécurité* au sein desquelles sont développés des indicateurs spécifiques.

Pour la sous-catégorie *territoire*, un indicateur :

- **16) Superficie de l'utilisation du sol.**

La sous-catégorie *logement* se constitue de 3 indicateurs :

- **17) Nombre de logements ;**
- **18) Prix de vente moyen des biens immobiliers ;**
- **19) Indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement.**

Enfin pour la sous-catégorie *mobilité/sécurité*, trois indicateurs envisagés :

- **20) Part des différents modes de transport (voiture, moto, vélo, train, tram, bus) dans les déplacements liés au travail et à la scolarité ;**
- **21) Réseau routier en km ;**
- **22) Nombre d'accidents de roulage/de victimes d'accidents de roulage.**

L'avant-dernière catégorie concerne la *technologie*, et plus particulièrement *l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)* avec l'indicateur :

- **23) Pourcentage de ménages disposant d'un ordinateur et d'une connexion Internet.**

Enfin, la toute dernière catégorie du set est celle liée à *l'environnement* avec l'indicateur :

- **24) Nombre de pics de pollution par année.**

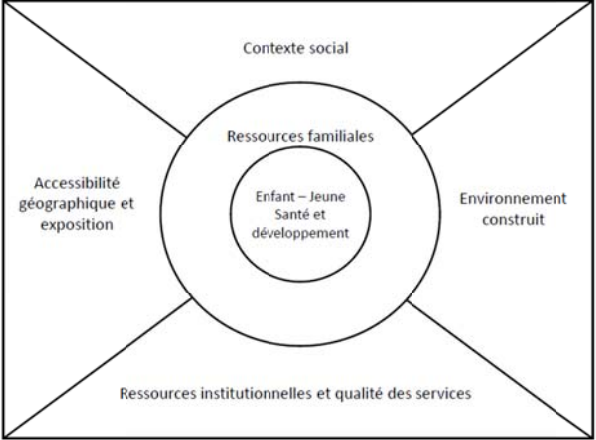
Les indicateurs énumérés dans le corpus de base commun ont fait l'objet de fiches<sup>8</sup> détaillées comprenant les encadrés suivants :

- **Indicateur** : *numéro et intitulé de l'indicateur présenté*
- **Description** : *une explicitation globale de l'indicateur, la méthode de calcul si elle existe (numérateur et du dénominateur de l'indicateur) ainsi que l'unité statistique*
- **Ventilations (indicateurs dérivés)** : *les ventilations de l'indicateur correspondent aux déclinaisons de l'indicateur principal*
- **Déclinaisons** : *les déclinaisons de l'indicateur selon la territorialité : FWB – arrondissements - régions – provinces – communes ou autre*
- **Pertinence** : *la pertinence indiquée fait référence au positionnement de l'indicateur au sein des différentes catégories du cadre conceptuel de Coulton & Fischer : contexte social – environnement construit – accessibilité géographique et exposition – ressources institutionnelles et qualité des services*
- **Qualité** : *les critères de qualité de l'indicateur : disponibilité - accessibilité - comparabilité - fiabilité – régularité*
- **Source des données** : *les sources disponibles (si existantes) des données nécessaires au calcul de l'indicateur*
- **Périodicité** : *la fréquence de récolte de l'indicateur*
- **Intérêt** : *une explication de l'utilité, des raisons expliquant l'importance de l'indicateur ainsi que ses éventuelles limites*
- **Perspectives** : *les perspectives envisagent des prolongements de l'indicateur présenté ou de nouveaux indicateurs*

---

<sup>8</sup> Annexe 4 : fiches standardisées des indicateurs du set développé dans le cadre de la présente recherche.

**Tableau 3.** Modèle de fiche standardisée des indicateurs

N°	INDICATEUR			
DESCRIPTION				
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE		QUALITÉ
	<input type="checkbox"/> Province <input type="checkbox"/> Arrondissement <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Autre	 <p>The diagram illustrates the indicator model. At the center is a small circle labeled 'Enfant – Jeune Santé et développement'. This is surrounded by a larger circle labeled 'Ressources familiales'. The entire structure is enclosed within a square frame with diagonal lines. The four quadrants of the square are labeled: top 'Contexte social', bottom 'Ressources institutionnelles et qualité des services', left 'Accessibilité géographique et exposition', and right 'Environnement construit'.</p>		Disponibilité : <i>Oui/Non</i> Accessibilité : <i>Oui/Non</i> Régularité : <i>Oui/Non</i> Comparabilité : <i>Int/Ext</i> Fiabilité : <i>Oui/Non</i>
SOURCE DES DONNÉES				
PÉRIODICITÉ				
INTÉRÊT				
PERSPECTIVES				

Les recommandations émises par les membres du comité d'accompagnement ont permis d'envisager des perspectives en adéquation avec les expertises de terrain, tant au niveau de la méthodologie employée dans la présente étude que du set d'indicateurs proposés.

### ➤ *Réflexions sur la méthodologie de la recherche*

L'approche suivie dans l'élaboration du présent set d'indicateurs a tout d'abord reposé sur la définition d'un cadre conceptuel et méthodologique, décrit dans la première partie de ce rapport.

Dans un deuxième temps, afin d'opérer une sélection d'indicateurs structurée, cohérente mais aussi originale, nous avons tenu compte des expériences étrangères en matière d'indicateurs ainsi que des avis émis lors d'un processus de consultation. Cette démarche consultative, bien que relativement restreinte, a apporté des informations et favorisé un échange d'idées. Certaines administrations ont fait preuve de beaucoup d'intérêt et n'ont pas hésité à exprimer leurs besoins et/ou perspectives.

Néanmoins, l'élaboration d'un set d'indicateurs basé uniquement sur des données non sectorielles s'est avéré assez difficile. En effet, le critère de faisabilité n'étant pas l'unique critère à considérer, nous avons été confrontés à l'exhaustivité des données et indicateurs. Un ensemble de données peuvent être collectées, la question résidait donc dans le choix d'un ensemble de données cohérentes non sectorielles. Quelles informations pouvaient être jugées pertinentes et nécessaires au pilotage des politiques d'enfance et de jeunesse ? De plus, il s'agissait de construire un inventaire raisonné impliquant une dimension synthétique. Notre mission était donc de sélectionner des indicateurs permettant d'offrir une vision globale dans différents domaines sans toutefois les multiplier. Les indicateurs choisis se sont fondés sur une série de critères liés à leur pertinence générale et leur solidité analytique ainsi qu'à la qualité et disponibilité des données. Cependant, certains indicateurs sélectionnés ne répondaient pas aux critères de mesurabilité aisée et de possibilité de comparaison à des valeurs de référence mais ont été intégrés au jeu d'indicateurs car ils présentaient des avantages.

Nous avons également mis en évidence des problèmes liés à l'accessibilité et à la disponibilité des données. En consultant les différents sites proposant des statistiques pour les différentes entités géographiques, nous avons pu constater que certains indicateurs étaient calculés. Cela signifiait donc que les données étaient disponibles mais celles-ci n'étaient pas visibles via les sites Internet, et ne nous étaient pas accessibles. Cette dimension méthodologique a freiné le processus de recherche. Le temps consacré à la vérification de la disponibilité des données a été conséquent. Dès lors, il serait intéressant d'accentuer la visibilité des données en précisant par exemple les données disponibles et accessibles au grand public et celles nécessitant une autorisation de consultation. Recenser et centraliser les informations permettraient de disposer d'un ensemble de renseignements, sectoriels ou non, afin de cibler de manière plus optimale les objectifs à privilégier au sein du système.

Envisager la création d'un document reprenant l'ensemble des données et des indicateurs déjà disponibles, accessibles, collectés et calculés constituerait un travail de longue haleine mais faciliterait probablement la mise en place de statistiques à différents échelons. Cela répondrait à un souci d'harmonisation en matière d'indicateurs (pour des raisons d'efficacité de collecte et traitement des données et de possibilités de comparaisons) par l'amélioration des liens entre les différentes bases de données en vue d'obtenir des informations plus précises.

Le rapport de recherche présente un set de données et d'indicateurs contextuels non sectoriels comportant des indicateurs économiques, environnementaux, de prospective, etc. pour lesquels des liens doivent être opérés. Cette démarche particulière de recherche pose la question de l'évaluation des politiques sectorielles au travers d'un set d'indicateurs non sectoriels. Le domaine de la santé s'y est déjà intéressé à cette question et tente d'y répondre à l'intégrant dans l'ensemble des politiques (« Health in all policies »). La présente recherche constitue une étape qui s'intègre dans un processus cumulatif. Le set d'indicateurs proposé doit passer par un travail d'appropriation, d'analyse et de pertinence par les acteurs locaux.

Une application du set d'indicateurs proposés dans une situation concrète aurait été intéressante. Cette phase d'application concrète de l'outil n'a pas été effectuée notamment en raison du fait que cela aurait nécessité de s'axer sur une politique particulière. Or, l'intérêt de l'objet de recherche s'attachait à brasser un domaine plus transversal.

Toujours dans une perspective d'application de l'outil, le calcul des indicateurs envisagés et l'élaboration d'une cartographie aurait permis de visualiser concrètement l'existence des données présumées à l'échelon communal.

La production et l'utilisation d'un outil comme ce set d'indicateurs nécessite la création d'une grille de lecture, visant à l'analyse de statistiques. En effet, l'idée de fournir ces données chiffrées aux agents de terrain et aux intervenants du secteur de l'enfance et de l'aide à la jeunesse ne peut être envisagée sans une formation sur l'usage des données communautaires.

Le cadre conceptuel de Coulton & Fischer, utilisé dans la sélection des indicateurs du set, comporte une catégorie *ressources institutionnelles*. Cette subdivision constitue une piste intéressante dans la construction d'indicateurs en vue d'appréhender l'idée d'intensité de services. A ce titre, soulignons que l'ONE élabore des fiches communales centrée sur ses missions spécifiques. Ces fiches, à destination des politiques, précise le nombre de TMS, le nombre de consultations, etc.

➤ **Réflexions sur le set d'indicateurs conçu dans le cadre de la recherche**

Les amendements concernant les indicateurs proposés sont énumérés dans le présent point du rapport. La présente recherche constitue une étape qui s'intègre dans un processus cumulatif. Le set d'indicateurs proposé doit passer par un travail d'appropriation, d'analyse et de pertinence par les acteurs locaux.

En vue d'obtenir des indications plus spécifiques quant aux différentes répartitions de la population, l'indicateur de population pourrait envisager d'approcher les publics par groupes d'âge correspondant à des cycles de vie et répartis de la manière suivante :

- moins de 3 ans : les enfants avant l'entrée dans le système scolaire ;
- 3-5 ans : les enfants pouvant fréquenter une école mais sans être soumis à l'obligation scolaire ;
- 6-12 ans : les enfants en âge d'obligation scolaire (niveau scolaire primaire) ;
- 13-17 ans : les enfants en âge d'obligation scolaire (niveau scolaire secondaire) ;
- 18-29 ans : les jeunes qui au cours de cette tranche d'âge, arriveront, pour la plupart, sur le marché du travail et quitteront le foyer parental.

Plutôt que d'envisager une répartition avec des limites classiques (quinquennales ou décennales), celles retenues renvoient davantage aux cycles de vie puisque ces derniers s'apparentent à des étapes et donc à des besoins spécifiques rencontrés par les enfants et les adolescents.

L'indicateur de densité de population se calcule sur la base des données issues de la population totale. La déclinaison par classes d'âge (selon la classification par cycles de vie comme pour l'indicateur de population) en fonction des différentes entités géographiques dont l'échelon communal, permettrait de vérifier l'adéquation entre les données chiffrées et la capacité d'accueil des infrastructures scolaires, extra-scolaires, etc. Dans une perspective de pilotage politique, ces données constateraient des disparités entre services publics et viseraient à combler le déficit, en termes de disponibilité et d'accessibilité.

Le revenu net moyen par habitant serait également intéressant à décliner par classe d'âge afin de connaître les revenus des différentes catégories de public et par là-même leur niveau de pouvoir d'achat.

La création d'un indicateur croisant le taux d'emploi, qui donne une idée de la participation effective à l'emploi, et le taux d'activité, qui indique quant à lui la proportion de la population, de la classe d'âge des 18-25 ans permettrait d'identifier le nombre de jeunes en âge de travailler éprouvant des difficultés ou ne trouvant pas d'emploi à la sortie du cursus scolaire par exemple.

Dans la même veine, le taux d'emploi, ventilé par type de contrat, fournirait une indication quant à la stabilité de l'emploi en calculant le nombre de salariés à titre permanent par rapport au nombre total de salariés.

Le pourcentage de jeunes suivant un programme de formation, envisagé notamment dans le rapport suédois *Ung Idag*, indiquerait la proportion de jeunes âgés de 16 à 35 ans parmi la population active

(travailleurs ou chômeurs) qui suivent un programme de formation. Cet indicateur constitue une manière d'obtenir une représentation de l'insertion socio-professionnelle des jeunes (se former en vue de trouver un emploi ou de se spécialiser).

La déclinaison au niveau local des rémunérations des salariés, ventilée par sexe, âge, niveau de qualification, profession et/ou secteur d'activités, offrirait une vision globale du paysage économique en matière d'emplois. De plus, elle permettrait de constater des différences salariales au sein des communes, celles-ci évoluant selon leur situation géographique. Cet indicateur, mis en rapport avec les secteurs d'activités en pénurie, viserait à augmenter l'offre des professions identifiées en termes de salaires. Des actions d'offre de formation pourraient être également mises en place. La déclinaison du présent indicateur par sexe pourrait se révéler une information pertinente pour les politiques luttant contre les inégalités entre hommes et femmes par exemple.

Au départ du nombre de logements, il serait intéressant d'envisager la déclinaison par location ou propriété privée. Cela permettrait de constater du paysage immobilier en appréciant le nombre de propriétés privées et/ou de locations. Il serait également possible de calculer le nombre de personnes propriétaires et/ou locataires. Cela apporte de l'information quant à la stabilité économique mais également au sujet de l'investissement réalisé en matière d'immobilier.

Autre indicateur judicieux de connaître : le prix moyen des locations notamment des logements sociaux à comparer par exemple avec la mensualité allouée pour la contraction d'un prêt en vue de l'acquisition d'une propriété. Mis en rapport avec les données relatives au taux d'emploi, notamment par type de contrat (CDD, CDI), des facteurs facilitant l'achat ou non d'une propriété pourraient être identifiés.

Les ressources étrangères envisagent la collecte d'autres indicateurs pertinents tels que le pourcentage de jeunes aux études qui n'habitent plus chez leurs parents (Ung Idag), le pourcentage de jeunes qui vivent seuls ou au sein d'un ménage familial, la proportion de jeunes avec un contrat de bail en leur nom, etc.

En matière d'appréciation du logement, nous avons eu recours à l'indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat de logement (IWEPS). Ce dernier se calcule sur la base de 4 autres indicateurs :

- Appréciation de la tranquillité (bruit, pollution sonore) de l'environnement résidentiel : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de tranquillité.
- Appréciation de la qualité de l'air (pollution atmosphérique) de l'environnement résidentiel : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de qualité de l'air.
- Appréciation de la propreté de l'environnement résidentiel : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de propreté.



- Appréciation de l'aspect esthétique des constructions dans l'environnement résidentiel :  
Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière d'aspect esthétique des constructions.

Ces indicateurs, dérivés du recensement 2001, ont plus de douze ans et font actuellement l'objet d'une adaptation dans le cadre des plans de cohésion sociale 2013. La refonte de l'indice est donc en cours et devrait présenter des résultats prochainement. Il sera donc probablement à reconsidérer d'ici lors. Néanmoins, il importe de préciser qu'il n'existe pas d'indicateur intermédiaire permettant d'évaluer le logement. Il serait intéressant de pouvoir le déterminer pour l'ensemble des communes afin de les comparer entre elles.

En plus d'obtenir une représentation de la part des différents modes de transport utilisés dans les déplacements liés au travail et à la scolarité, on pourrait envisager de calculer la durée et la distance moyenne des déplacements liés au travail et à la scolarité. Cela fournirait des indications quant à la qualité de vie des ménages. Par exemple, la durée des trajets en voiture peut avoir une incidence sur les performances scolaires des enfants.

Enfin, connaître la couverture en piste cyclable permettrait de voir dans quelle mesure les communes prévoient le déplacement des cyclistes. Mis en rapport avec le nombre de voyageurs par km et par mode de transport, le présent indicateur permettrait d'adapter l'offre en fonction des données obtenues.

Afin de garantir une meilleure sécurité, il serait intéressant de connaître la part de zones 30. Celles-ci, en plus de réduire la vitesse, ont des répercussions sur le bruit, l'intensité du trafic et la pollution. Elles concourent également à diminuer le nombre d'accidents.

En termes d'environnement, le nombre de pics de pollution par année se révélerait être une donnée utile. En effet, les pics de pollution hivernaux peuvent avoir un impact sur la santé des personnes vulnérables, notamment les enfants souffrant d'une pathologie respiratoire ou dont l'âge est inférieur à 1 an.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amerijckx, G., Humblet P. Child Wellbeing : What does it mean ? *Children and Society*. (accepted for publication). DOI: 10.1111/chso.12003.
- American Educational Research Association, American Psychological Association, & National Council on Measurement in Education (1999). *Standards for educational and psychological testing*. Washington : American Psychological Association.
- Bauler, T., Boulanger, P.-M., Lefin, A.-L. & Ruwet, C. (2012). *Wellbebe : Le panel de citoyens wallon sur le bien-être*.
- Ben-Arieh, A. (2006). *Measuring and monitoring the well-being of young children around the world. Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2007. Strong foundations: early childhood care and education*. UNESCO, Paris. 2007/ED/EFA/MRT/PI/5.
- Bergner, M., Rothman, M. (1987). Health status measures : an overview and guide for selection. *Annual Review of Public Health*, 8, 191-210.
- Brooks, A.-M. & Hanafin, S. (2005). *Measuring child well-being : An inventory of key indicators, domains and indicator selection criteria to support the development of a national set of child well-being indicators*. Dublin : The National Children's Office.
- CEDES. Faculté des Sciences économiques de l'Université de Poitiers. Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire. Pôle analyse et prospective territoriale. (2010). Indicateur de bien-être régional (IBER). Zoom sur la région Poitou-Charentes. Document de travail du CEDES n°63/2010.
- Conseil de l'Europe. (2007). *Jeunesse dans les quartiers populaires. Guide à la réflexion méthodologique sur les politiques*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.
- Coulton, C. & Fischer, R. (2010). Using early childhood wellbeing indicators to influence local policy and services. In Kamerman S, Phipps S, Ben-Arieh A (eds). From child welfare to child well-being. An international perspective on knowledge in the service of policy making. *Indicators and Research, Children's Well-Being Series*, 1, 440p. DOI: 10.1007/978-90-481-3377-2 1.
- Décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française.
- Déclaration de Politique Générale 2009-2014 – Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Delvaux, D (2007). *Note de travail, Indicateurs et bien-être : quelques balises*. Bruxelles : Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Consulté 02/2013 : [http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj\\_super\\_editor/oejaj\\_editor/pdf/Note\\_ind\\_et\\_wellB.pdf&hash=746cb7cfc7c297d2400285ae794dee3cbe4a0ff](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/Note_ind_et_wellB.pdf&hash=746cb7cfc7c297d2400285ae794dee3cbe4a0ff)

- Goodwin, L., Leech, N. (2003). The meaning of validity and the new standards for educational and psychological testing: implications for measurement courses. *Measurement and Evaluation in Counseling and Development*, 36, 181-191.
- Groupe d'Analyse du Programme Spécial pour l'Analyse de la Santé (SHA) de l'OPS. Extrait du Bulletin Epidemiologique de l'OPS. Edition complète du No. 4, Vol. 22 (Décembre 2001). Consulté 03/2013 : [http://www.paho.org/French/sha/be\\_v22n4-indicateurs.htm](http://www.paho.org/French/sha/be_v22n4-indicateurs.htm)
- Hanafin, S., Brooks, A.-M., Carroll, E., Fitzgerald, E., Gabhainn, S. and Sixsmith, J. (2007). Achieving consensus in developing a national set of child well-being indicators. *Social Indicators Research*, 80, 79-104. DOI : 10.1007/s11205-006-9022-1.
- Hecq, W. (2001) *Elaboration et application d'un set d'indicateurs pour un développement durable des transports en Belgique, Première partie et annexes : approche conceptuelle et méthodologique pour l'élaboration du set d'indicateurs*. Centre d'Etudes Économiques et Sociales de l'Environnement (CEESE). Université Libre de Bruxelles.
- Hecq, W. (2001) *Elaboration et application d'un set d'indicateurs pour un développement durable des transports en Belgique, Seconde partie : Description méthodologique, application et évaluation des indicateurs*. Centre d'Etudes Économiques et Sociales de l'Environnement (CEESE). Université Libre de Bruxelles.
- Hubley, A., Zumbo, B. (2011). Validity and the Consequences of Test Interpretation and Use. *Social Indicators Research*, 103, 219–230. DOI : 10.1007/s11205-011-9843-4.
- Jamin, C., Perrin, N. sous la direction de Verjans, P. et Guillaume, J.-F. (2005). *Les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XXème siècle*. Université de Liège.
- Jamin, C., Perrin, N. sous la direction de Verjans, P. et Guillaume, J.-F. (2005). *Analyse transversale : histoire des politiques publiques d'enfance et de jeunesse*. Université de Liège.
- Kamerman, S., Phipps, S., Ben-Arieh, A. (eds). (2010). From child welfare to child well-being. An international perspective on knowledge in the service of policy making. *Indicators and Research, Children's Well-Being Series*, 1, 440p. DOI: 10.1007/978-90-481-3377-2 1.
- Kane, M. (2001). Current Concerns in Validity Theory. *Journal of Educational Measurement, Measurement Update for the 21<sup>st</sup> Century*, 38(4), 319-342.
- Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2012). *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres, Edition 2012*. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Secrétariat général – Direction de la Recherche.
- Moutinho, L., Hutcheson, G. (eds) (2011). *The SAGE Dictionary of Quantitative Management Research* (1<sup>ère</sup> ed). Londres, SAGE Publications, 344p.
- OCDE (2006). Les indicateurs alternatifs de bien-être : *Cahiers statistiques*. Paris, 8p.

- OCDE (2009). *Assurer le bien-être des enfants*. Paris, 209p. Consulté 03/2013 : [www.oecd.org/els/social/bienetreenfants](http://www.oecd.org/els/social/bienetreenfants)
- OCDE, Life Better Index. Consulté 06/2013 : <http://www.oecdbetterlifeindex.org>
- OECD (2011). *How's Life? Measuring well-being*. Report october 2011, 285p.
- Portail de la Wallonie. Consulté 03/2013 : <http://www.wallonie.be>
- Société Royale Belge de Géographie. Consulté : 03/2013 : <http://www.srbg.be>
- Stelling, A. (2010). La politique de jeunesse en Suède : caractéristiques et fondements. *Politiques sociales et familiales*, 102, 39-51.
- Trocmé, N., Hélie, S., MacLaurin, B., Fallon, B., Shlonsky, A., Mulcahy, M. & Esposito, T. (2009). *Matrice d'indicateurs de protection de la jeunesse*. Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill, RBC Children's Services Research & Training Program; Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire, University of Calgary Faculty of Social Work; University of Toronto Factor-Inwentash Faculty of Social Work.
- Ungdomsstyrelsen (2012). *Ung idag En beskrivning av ungdomars villkor 2012*. Stockholm : Ungdomsstyrelsen.

## ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTING DES INDICATEURS ISSUS DES RESSOURCES ÉTRANGÈRES

---

Thème	Légende	Indicateur	Source indicateur	Situation dans Coulton et Fischer:	Commentaires
Ce que l'indicateur mesure	C = Classique O = Original A = A adapter	Dénomination de l'indicateur		- Santé et développement - Ressources familiales - Contexte social - Environnement construit - Ressources institutionnelles et qualité des services - Accessibilité géographique et exposition	Suggestions, précautions
Population/Ménage	C	Nombre et proportion de 0-35 ans (population des 0-14 ans et des 15-29 ans / totale et par sexe)	IWEPS	Contexte social	
	C	Perspective de la population (totale et des 0-19 ans) et des ménages	IWEPS	Contexte social	
	C	Nombre de ménages familiaux (nombre total de ménages de 2-3-4-5-6 personnes et plus )	IWEPS / Les conditions de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale	Contexte social / Ressources familiales	Utiliser l'enfant comme unité de calcul? Possible ?
	C	Pourcentage du budget des ménages consacré aux soins de santé, aux études, à l'école, aux loisirs, etc.	Panel de citoyens	Ressources familiales	
	C/A	Pourcentage d'enfants vivant dans des familles sous le seuil de pauvreté	Boston In Project	Ressources familiales	
Emploi/Revenu	C	Revenu moyen par déclaration fiscale pour un jeune en situation d'emploi	IWEPS / Boston In Project / Conseil de l'Europe	Contexte social / Ressources familiales	Indice Gini d'inégalités de revenus
	C	Taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage administratif (total et par sexe) des jeunes (des 15-24 ans) et de la population (des 15-64 ans)	IWEPS / Conseil de l'Europe / Boston In Project	Contexte social	Possibilité de distinguer par type de contrats?
	C	Pourcentage d'indépendants de moins de 25 ans	IWEPS	Contexte social	
	A	Petites et moyennes entreprises Prêts aux PME Localisation/dispersion des PME	Boston In Project	Contexte social	
		Pourcentage d'acceptation des prêts aux jeunes destinés à la création d'entreprise		Contexte social	
	A	Participation au travail ou à la formation du programme du marché du travail	Ung Idag	Ressources insitutionnelles et qualité des services	
		Pourcentage de jeunes suivant un programme de formation (FOREM)		Ressources insitutionnelles et qualité des services	
Santé	A	Nombre de médecins pour 100 000 habitants	IBER	Santé et développement	
		Proportion de pédiatres/médecins pour 10 000 enfants/commune		Santé et développement	
		Les soins hospitaliers en raison de dommages liées à la violence	Ung Idag	Santé et développement	
	A	Nombre d'hôpitaux qui ont signé une charte hospitalière à destination des enfants (Charte Européenne des droits de l'enfant hospitalisé ou charte E.A.C.H.)		Santé et développement	Cf. Droits de l'enfant hospitalisé
		Distance à une garde pédiatrique la plus proche		Santé et développement	
		Pourcentage de jeunes avec une consommation d'alcool à risque	Ung Idag / Hanafin & Brooks	Santé et développement	
		Nombre d'hospitalisations (passation aux urgences) pour consommation excessive d'alcool chez les 12-18 ans		Santé et développement	Binge drinking
		Nombre d'infractions à la loi interdisant la vente de cigarettes et d'alcool aux moins de 16 ans		Santé et développement	

	A	Nombre de soins hospitaliers à la suite de tentatives de suicide, de consommation de drogue, de psychose ou d'alcool	Ung Idag / Hanafin & Brooks	Santé et développement	Rejoint les autres indicateurs envisagés
	A	Nombre d'interruptions volontaires de grossesse	Ung Idag / Conseil de l'Europe / Hanafin & Brooks	Santé et développement	
	A	Nombre moyen de repas hors domicile dans des structures de restauration rapide par semaine	Conseil de l'Europe	Santé et développement	
		Nombre d'écoles qui possèdent un plan nutritionnel pour la constitution des plats proposés aux élèves		Santé et développement	Projet d'établissement avec mention sur l'alimentation équilibrée (construction d'un indice ?)
	O	Pollution de l'air par l'ozone : nombre de jours moyen par capteur et par an où le seuil dangereux pour la santé est dépassé (pics de pollution)	IBER / Hanafin & Brooks / Panel de citoyens	Accessibilité géographique et exposition	
Sécurité		Nombre de victimes d'accident de roulage de moins de 18 ans		Accessibilité géographique et exposition	

Education/Enseignement	A	Taux de diplômés (proportion de bacheliers )	IBER / Conseil de l'Europe / Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	
		Taux de personnes avec CESS (ou équivalent) à 20 ans/commune		Ressources institutionnelles et qualité des services	
	C	Nombre d'élèves en retard scolaire	Panel de citoyens	Ressources institutionnelles et qualité des services	
	C	Taux d'analphabétisme, illétrisme	Panel de citoyens	Ressources institutionnelles et qualité des services	
		Proportion d'enfants dont les parents sont analphabètes et/ou illetrés		Ressources familiales	
	C	Proportion d'enfants fréquentant l'école dont le degré scolaire correspond à la classe d'âge (réussite scolaire)	MIPJ / Hanafin & Brooks / Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	
	A	Inadéquation des compétences	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	Renseigne sur le nombre d'emplois vacants. Signale une inadéquation entre les compétences nécessaires requises par les postes non occupés et les compétences disponibles par mi les travailleurs. À confronter au taux de non-emploi et les qualifications des travailleurs.
	A	Part des revenus du ménage consacré aux frais scolaires dans les collèges de la ville	Boston In Project	Ressources familiales	Sur base d'enquête
	C	Pourcentage de boursiers parmi les étudiants	Boston In Project	Ressources familiales	
	A	Pourcentage d'enfants avec un handicap en fonction du district scolaire	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	
	Nombre d'enfants avec handicap qui bénéficient de l'intégration/total d'élèves dans l'enseignement ordinaire	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services		



	C	Ratio Enseignants/Élèves dans l'enseignement ordinaire public	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	
	A	Groupes et ressources à destination des parents	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	Le BIP reconnaît l'importance de la participation des parents mais admet que c'est difficile à mesurer --> donc pas d'indicateurs dans cette rubrique. Belgique: associations de parents, fédérations d'associations de parents: des chiffres de ce côté?
		Associations qui aident les parents dans leurs activités d'éducation/au nombre d'enfants		Ressources institutionnelles et qualité des services	Belgique: écoles de devoirs, para-scolaire, activités sportives et culturelles, à creuser.
		Nombre de parents inscrits dans une association de parents par rapport au nombre d'élèves		Ressources institutionnelles et qualité des services	
	C	Taux d'absentéisme	Boston In Project / Hanafin & Brooks	Ressources institutionnelles et qualité des services	
	A	Les élèves qui se sentent intimidés ou harcelés par leurs enseignants	Ung Idag	Ressources institutionnelles et qualité des services	Au départ d'enquêtes
	A	Les étudiants qui estiment que les enseignants traitent les filles et les garçons de manière équitable	Ung Idag	Ressources institutionnelles et qualité des services	Au départ d'enquêtes
Culture	A	Nombre annuel de prêts de livres par des bibliothèques pour 1000 habitants	IBER	Ressources institutionnelles et qualité des services	
		Part du budget sur 5 ans consacrée aux livres de jeunesse et jeux		Ressources institutionnelles et qualité des services	
	O	Nombre de musées, théâtres et infrastructures culturelles (accessibles gratuitement ou non)	IWEPS	Ressources institutionnelles et qualité des services	Accessibles gratuitement ou non par les enfants et les jeunes
		Nombre d'enfants 0-18 ans fréquentant les bibliothèques officielles + proportion totale 0-18 ans + ludothèques (couverture)		Ressources institutionnelles et qualité des services	
Cadre de vie/Logement	O	Espaces verts à proximité (milieu urbain) et terrains à usage de loisirs (nombre de centres récréatifs et de parcs)	Panel de citoyens /IWEPS	Accessibilité géographique et exposition	
	O	Pourcentage d'enfants et de jeunes qui possèdent leur propre chambre	Conseil de l'Europe	Ressources familiales	
	O	Pourcentage de jeunes aux études qui n'habitent plus chez leurs parents	Ung Idag	Ressources familiales	
		Pourcentage de jeunes aux études qui possèdent un logement étudiant et qui par conséquent qui n'habitent plus chez leurs parents		Ressources familiales	Durant la semaine avec un retour le week-end
	O	Pourcentage de jeunes qui ont un emploi (vie active) et qui résident chez leurs parents	Ung Idag	Ressources familiales	
	A	Proportion de jeunes avec un contrat de bail en leur nom	Ung Idag	Ressources familiales	
		Loyer mensuel moyen /commune/par catégories de surface	IWEPS	Environnement construit	
	Âge moyen du premier emprunt pour achat immobilier		Contexte social		

Mobilité	O	Accessibilité des transports en commun (prix, fréquence, distance, etc.)	Panel de citoyens	Accessibilité géographique et exposition	
		Retards accumulés par les trains/embouteillages		Ressources institutionnelles et qualité des services	
	O	Nombre de jeunes qui possèdent un permis de conduire	Conseil de l'Europe	Ressources familiales	
	O	Nombre de jeunes qui possèdent un moyen de transport personnel	Conseil de l'Europe	Ressources familiales	
	C	Nombre de véhicules par ménage	IWEPS	Ressources familiales	
Multilinguisme	A	Proportion de jeunes issus de l'immigration (1ère ou 2ème générations)	Conseil de l'Europe	Contexte social	
		Pourcentage de jeunes qui sont multilingues	Conseil de l'Europe	Contexte social	Par nationalité et par commune
		Pourcentage d'élèves qui ne parlent pas au moins une langue officielle (français-néerlandais) à la maison		Ressources familiales	
Loisirs/Sport	A	Nombre et distribution des principaux lieux de loisirs réservés aux enfants et aux jeunes	Conseil de l'Europe	Environnement construit	
	A	Coût moyen de la pratique d'une activité de loisirs dans une structure publique/associative	Conseil de l'Europe	Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	Affiliation gratuite
	A	Nombre d'infrastructures sportives	Conseil de l'Europe	Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	Affiliation gratuite ou non pour les enfants et les jeunes
		Nombre d'éducateurs de rue et d'animateurs socio-culturels	Conseil de l'Europe	Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	Agents para-communaux, prévention dans les communes
	A	Proportion de jeunes qui s'entraînent ou qui participent à des compétitions dans un sport	Ung Idag	Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	Compétitions et sports de haut niveau --> image du pays
		Nombre de jeunes dans des programmes "sports-études"		Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	
Technologie - accès à Internet	O/A	Accès à un ordinateur et une connexion internet dans les bibliothèques publiques : nombre de connexions Wi-fi et nombre d'utilisation d'un ordinateur	Boston In Project	Ressources institutionnelles et qualité des services	
		Nombre d'ordinateurs connectés à Internet et libres d'utilisation dans les communes		Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	
		Nombre d'ordinateurs par enfant dans les écoles publiques		Environnement construit / Ressources institutionnelles et qualité des services	
Citoyenneté	A	Participation aux élections : candidats élus lors des élections communales	Ung Idag	Contexte social	
		Nombre de jeunes (18-24 ans) participant aux élections par rapport au nombre de jeunes de 18-24 ans inscrits sur les listes électorales	Ung Idag	Contexte social	
	A	Participation à des mouvements sociaux et des associations	Ung Idag	Contexte social	
		Nombre de conseils communaux des enfants		Contexte social	
Environnement	O	Nombre de pics de pollution par année	Boston In Project	Accessibilité géographique et exposition	

ANNEXE 2 : CORPUS DE BASE COMMUN DES INDICATEURS DE CONTEXTE

---

Catégories	Sous-catégories	Numéros fiches	Indicateurs	Déclinaisons	Sources (données & calculs)	Déclinaison géographique	Perspectives / Indicateurs dérivés
Démographie	Population	1	Population	population totale - classe d'âge - sexe - nationalité	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	"Parcours de vie"
		2	Perspective de population	population totale - classes d'âge - sexe	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		3	Densité de la population	population totale	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Densité de population par classe d'âge ou par nationalité
		4	Taux de natalité	population totale - sexe	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Taux de natalité décliné selon les caractéristiques de la mère (âge et nationalité)
Ménages		5	Nombre de ménages	Ménages totaux - taille - taille moyenne - nombre d'enfants - sans enfants - monoparentaux	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		6	Perspective des ménages	ménages totaux - classe d'âge	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
Marché du travail	Emploi	7	Taux d'emploi	salariés/indépendants - sexe - classe d'âge - niveau d'éducation - secteur d'activités	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Taux d'emploi par type de contrat
		8	Taux d'activité	sexe - classe d'âge - secteur d'activités	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Pourcentage de jeunes suivant un programme de formation
		9	Taux de chômage	sexe - classe d'âge - secteur d'activités	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		10	Pourcentage de ménages sans emploi	sexe - classe d'âge	SPF Economie DGSIE - Banque Carrefour de la Sécurité Sociale	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
	Revenus	11	Pourcentage de bénéficiaires du Revenu d'Insertion Sociale (RIS)	total - sexe - classe d'âge - composition de ménage - nationalité - étudiants	SPP Intégration sociale - SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		12	Revenu net moyen par déclaration fiscale	population totale	SPF Economie DGSIE - SPF Finances	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Revenu net moyen par classe d'âge
		13	Revenu net médian par déclaration fiscale	population totale	SPF Economie DGSIE	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		14	Taux de risque de pauvreté	population totale - classe d'âge - type de ménage - sexe - statut de logement (propriétaire/locataire) - niveau d'éducation	SPF Economie DGSIE - SPF Finances	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	
		15	Rémunérations des salariés	sexe - âge - niveau de qualification - profession - secteur d'activités	SPF Economie DGSIE	Région - Royaume	A mettre en rapport avec les secteurs d'activités en pénurie - Déclinaison par sexe
	Aménagement du territoire	Territoire	16	Superficie de l'utilisation du sol	totale - artificielle par nature de terrain (commerces, loisirs et espaces verts, résidences, etc.)	SPF Economie DGSIE - Cadastre	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume
Logement		17	Nombre de logements	total - type d'habitation (logements sociaux, appartements, maisons, villas, terrains à bâtir, roulotte, caravanes) - de qualité suffisante (défini selon l'ISADE)	SPF Economie DGSIE - Cadastre - Sociétés de logement	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Déclinaison par location ou propriété privée - Nombre de personnes propriétaires et/ou locataires
		18	Prix de vente moyen des biens immobiliers	type d'habitation (appartements, maisons, villas, terrains à bâtir)	SPF Economie DGSIE - Cadastre	Commune - Province - Arrondissement - Région - Royaume	Prix moyen des locations (+logements sociaux)
Indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement (IWEPS)		19	Appréciation de la tranquillité	ménages	SPF Economie DGSIE	Commune	A calculer pour l'ensemble des communes
			Appréciation de la qualité de l'air	ménages	SPF Economie DGSIE	Commune	A calculer pour l'ensemble des communes
			Appréciation de la propreté de l'environnement résidentiel	ménages	SPF Economie DGSIE	Commune	A calculer pour l'ensemble des communes
			Appréciation de l'aspect esthétique des constructions dans l'environnement résidentiel	ménages	SPF Economie DGSIE	Commune	A calculer pour l'ensemble des communes
Mobilité - Sécurité		20	Part des différents modes de transport (voiture, moto, vélo, train, tram, bus) dans les déplacements liés au travail et à la scolarité	ménages - âge - sexe			Budget moyen des ménages pour les déplacements - Durée et distance moyenne des déplacements liés au travail et à la scolarité
		21	Réseau routier en km	type de route (autoroute, route régionale, ravel, etc.) - lignes de transports en commun (train, tram, métro et bus)	SPF Mobilité et Transport- SPW DGO1 - STIB, TEC, De Lijn, SNCB		Couverture en piste cyclable - A mettre en rapport avec le nombre de voyageurs par km - part de zones 30

		22	Nombre d'accidents de roulage/de victimes d'accidents de roulage	type d'usagers (conducteurs, piétons, cyclistes, etc.) - âge - type de routes - causes de l'accident	SPF Economie DGSIE		
Technologie	Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)	23	Pourcentage de ménages disposant d'un ordinateur et d'une connexion Internet	type de ménages	SPF Economie DGSIE	Commune	
Environnement	Pollution	24	Nombre de pics de pollution par année		Agence Wallonne de l'Air et du Climat Bruxelles Environnement Cellule Interrégionale de l'Environnement	Régions	

ANNEXE 3 : ENTRETIENS MENÉS

---

## **Entretiens menés avec les membres du comité d'accompagnement : notes de synthèse**

Des entretiens ont été menés auprès des institutions suivantes : Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), Direction de la Recherche et Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Nous poursuivons actuellement cette démarche consultative.

Les échanges nous ont, entre autres, fourni des avertissements techniques par rapport à la construction d'indicateurs mais qui ne feront pas l'objet d'un rapport. Néanmoins, certains éléments de discussion se sont avérés éclairants.

Outre leurs recommandations, nos interlocuteurs nous ont indiqué les bases de données disponibles et pertinentes ainsi que des types d'indicateurs qui pourraient apparaître au sein de l'inventaire.

Nos discussions font apparaître un manque d'indicateurs de ce type, collecté de manière systématique dans l'ensemble des entités statistiques subrégionales notamment concernant l'accès aux ressources et infrastructures. En effet, il existe probablement des initiatives plus localisées comme par exemple des équipes de recherche travaillant sur une agglomération spécifique mais qui de ce fait, sont rendues moins visibles. Cela confère une certaine difficulté à contourner dans le cadre de la présente recherche.

Le but de l'inventaire était de recenser des indicateurs dits *LOCAUX*, qui se situent donc à un échelon inférieur à celui de l'état et des régions/communautés. Les indicateurs liés à l'enfance et la jeunesse sont bien souvent basés sur des enquêtes pour lesquelles les échantillons sont représentatifs au niveau régional et non à un niveau inférieur. L'enjeu est la communalisation de ces données ou, à défaut, la construction d'une méthodologie d'enquête permettant (sans grands frais et sans grande mobilisation de ressources) l'obtention de données au niveau communal. Ce point est conforté par ce qui nous a notamment été rapporté en termes budgétaires. Il s'avère difficile de connaître précisément les moyens alloués pour chacune des compétences communales, le pouvoir communal jouissant d'une certaine liberté d'autonomie quant à l'organisation et au financement.

L'obtention de données au niveau communal notamment quant au budget des communes ventilés par fonctions ("loisirs", "activités culturelles") serait également intéressante mais ne se révèle pas précise. Les imputations comptables ne sont pas correctes.

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), créé par l'IWEPS, se révèle intéressant dans notre contexte car, au-delà de l'intérêt de chaque indicateur qui le compose, le score final et sa cartographie donne une très bonne indication du « contexte » des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse. Cependant, une nouvelle configuration doit être produite (certaines données étaient obtenues à partir du recensement) dans le courant 2013 (car en phase avec les plans de cohésion sociale des communes). Pour rappel, cet indice<sup>1</sup> mesure le niveau de cohésion sociale de chaque commune wallonne avec à la clé, un financement adapté à la situation des communes pour l'exécution de leur plan de cohésion sociale.

---

<sup>1</sup> ISADF : [http://cohesion sociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id\\_rubrique=173](http://cohesion sociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id_rubrique=173)

La refonte de l'indicateur est actuellement en cours. En effet, lorsqu'il a été calculé pour la première fois, bon nombre d'indicateurs qui le compose ont été obtenus grâce aux données du recensement de 2001, des données dont on ne dispose plus étant donné que le recensement n'existe plus. L'IWEPS ne peut rien révéler maintenant car des indicateurs font encore l'objet de négociations auprès des responsables politiques. Cette révision de l'indice est rendue difficile car ces éléments constitutifs sont définis par décret.

Cet indice particulier appelle deux réflexions.

Premièrement, l'idéal serait d'être en mesure de calculer cet indicateur pour Bruxelles également. *A priori*, cela s'avère faisable étant donné que les données utilisées proviennent pour la plupart de services publics fédéraux ou régionaux et sont sélectionnés pour leur existence (vérifier avec l'IBSA quand la nouvelle configuration sera publiée par l'IWEPS).

Deuxièmement, considérant les droits de l'enfant et l'approche privilégiée dans notre recherche, il serait intéressant d'envisager la construction d'un Indice Synthétique d'Accès aux Droits de l'Enfant se calquant sur une démarche identique à celle de l'ISADF.



ANNEXE 4 : FICHES STANDARDISÉES DES INDICATEURS DU SET ÉLABORÉ

---

## **Note explicative sur les indicateurs**

Un total de 24 indicateurs principaux, avec pour certains de ceux-ci des perspectives qui envisagent des indicateurs dérivés. Trois thématiques développées et sous-thématiques :

- Démographie
  - Population
  - Ménages
- Marché du travail et aide sociale
  - Emploi
  - Revenus
- Aménagement du territoire
  - Territoire
  - Logement
  - Mobilité/Sécurité
- Technologie
  - Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TOC)
- Environnement
  - Pollution.

Au sein de la catégorie *démographie*, se retrouvent 2 sous-catégories : *population* et *ménages*. On retrouve dans la sous-catégorie *population* 4 indicateurs principaux :

- **1) Indicateur de population ;**
- **2) Indicateur de perspective de population ;**
- **3) Indicateur de densité de population ;**
- **4) Taux de natalité.**

La sous-catégorie *ménages* présente 2 indicateurs :

- **5) Nombre de ménages ;**
- **6) Perspective de ménages.**

La seconde grande catégorie *marché du travail et aide sociale* comporte 2 sous-catégories, *emplois* et *revenus*, avec respectivement pour chacune d'elle 4 et 5 indicateurs.

Dans la catégorie *emplois*, apparaissent les indicateurs suivants :

- **7) Taux d'emploi ;**
- **8) Taux d'activité ;**
- **9) Taux de chômage ;**
- **10) Pourcentage de ménages sans emploi.**

Pour la catégorie *revenus*, les indicateurs recensés sont :

- **11) Pourcentage de bénéficiaires du Revenu d'Insertion Sociale (RIS) ;**
- **12) Revenu net moyen par déclaration fiscale ;**
- **13) Revenu net médian par déclaration fiscale ;**

- **14) Taux de risque de pauvreté ;**
- **15) Rémunérations des salariés.**

Concernant la catégorie *aménagement du territoire*, 3 sous-catégories : *territoire*, *logement* et *mobilité/sécurité* au sein desquelles sont développées des indicateurs spécifiques.

Pour la sous-catégorie *territoire*, un indicateur :

- **16) Superficie de l'utilisation du sol.**

La sous-catégorie *logement* se constitue de 3 indicateurs :

- **17) Nombre de logements ;**
- **18) Prix de vente moyen des biens immobiliers ;**
- **19) Indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement.**

Enfin pour la sous-catégorie *mobilité/sécurité*, trois indicateurs envisagés :

- **20) Part des différents modes de transport (voiture, moto, vélo, train, tram, bus) dans les déplacements liés au travail et à la scolarité ;**
- **21) Réseau routier en km ;**
- **22) Nombre d'accidents de roulage/de victimes d'accidents de roulage.**

L'avant-dernière catégorie concerne la *technologie*, et plus particulièrement *l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)* avec l'indicateur :

- **23) Pourcentage de ménages disposant d'un ordinateur et d'une connexion Internet.**

Enfin, la toute dernière catégorie du set est celle liée à *l'environnement* avec l'indicateur :

- **24) Nombre de pics de pollution par année.**

N°1	INDICATEUR DE POPULATION		
DESCRIPTION	<p>Sous l'indicateur général « population », on entend le nombre d'habitants dont les indicateurs dérivés fourniront des informations plus spécifiques.</p> <p><i>Unité statistique : nombre de personnes</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population totale</li> <li>- Classe d'âge (par tranche de 5 ans)</li> <li>- Sexe</li> <li>- Nationalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	- Contexte social	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DES DONNÉES	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	L'indicateur général de population et ses ventilations permettent d'obtenir une estimation précise de la population à divers échelons géographiques et de constater de la répartition des différentes catégories de public.		
PERSPECTIVES	<p>En vue d'obtenir des indications plus spécifiques quant aux différentes répartitions de la population, il serait intéressant d'approcher les publics par groupes d'âge correspondant à des cycles de vie et répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- moins de 3 ans : les enfants avant l'entrée dans le système scolaire ;</li> <li>- 3-5 ans : les enfants pouvant fréquenter une école mais sans être soumis à l'obligation scolaire ;</li> <li>- 6-12 ans : les enfants en âge d'obligation scolaire (niveau scolaire primaire) ;</li> <li>- 13-17 ans : les enfants en âge d'obligation scolaire (niveau scolaire secondaire) ;</li> <li>- 18-29 ans : les jeunes qui au cours de cette tranche d'âge, arriveront, pour la plupart, sur le marché du travail et quitteront le foyer parental.</li> </ul> <p>Sur la base de ces données, la part de chacun de ces groupes d'âge pourrait être calculée et exprimée en pourcentage.</p>		

N°2	INDICATEUR DE PERSPECTIVES DE POPULATION		
DESCRIPTION	<p>La perspective de la population indique les hypothèses en termes d'évolution démographique pour les années à venir en référence à la situation actuelle.</p> <p><i>Unité statistique : nombre de personnes</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population totale</li> <li>- Classe d'âge (par tranche de 5 ans)</li> <li>- Sexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE,		
PÉRIODICITÉ	(Statistique annuelle)		
INTÉRÊT	Les perspectives de population permettent de prendre connaissance de l'évolution possible de la population, dans ses différentes composantes et d'obtenir une estimation chiffrée pour les années ultérieures.		
PERSPECTIVES	/		

N°3	INDICATEUR DE DENSITÉ DE LA POPULATION		
DESCRIPTION	<p>La densité de population indique le nombre d'habitants par rapport à la superficie.</p> $\frac{\text{Population totale}}{\text{Superficie totale (km}^2\text{)}}$ <p><u>Unité statistique</u> : nombre d'habitants au km<sup>2</sup></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Population totale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	- Contexte social	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	<p>La densité de population informe sur l'intensité de l'occupation résidentielle de l'espace par la population. Elle apporte des informations supplémentaires au regard de l'indicateur de population en permettant la comparaison de la population de deux communes sur la base de leur superficie.</p>		
PERSPECTIVES	<p>Les données du SPF Economie sont issues du Registre National. Ce dernier reprend les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date de naissance</li> <li>- le lieu de naissance</li> <li>- la nationalité</li> <li>- l'état civil</li> <li>- le type de ménage</li> <li>- la position dans le ménage</li> <li>- la date et le lieu de décès</li> <li>- la commune de résidence (et le secteur statistique)</li> <li>- la profession</li> <li>- le type de mouvement effectué (naissance, décès, changements de résidence, ...).</li> </ul> <p>Sur la base des indications, la construction d'un indicateur connexe informant sur la densité de population au niveau local par classes d'âge (cycles de vie) serait intéressante. De même que la ventilation par nationalité permettrait de mettre en place des stratégies en matière d'immigration.</p>		

N°4	TAUX DE NATALITÉ		
DESCRIPTION	<p>Le taux de natalité s'exprime en ‰ (pour mille) et correspond au nombre de naissances vivantes par an pour 1 000 habitants.</p> $\frac{\text{Nombre de naissances}}{\text{Population totale}} \times 1000$ <p><i>Unité statistique : ‰ (pour mille)</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Population totale - Sexe	- Belgique - Arrondissement - Région - Province - Commune	- Contexte social	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur et ses ventilations permettent d'appréhender le taux de croissance démographique et d'anticiper les besoins actuels et futurs de la population.		
PERSPECTIVES	Il serait intéressant de connaître le taux de natalité en tenant compte de certaines caractéristiques de la mère dont son âge et sa nationalité par exemple. Cela permettrait d'affiner les connaissances en matière de grossesses précoces par exemple.		

N°5	INDICATEUR DU NOMBRE DE MÉNAGES		
DESCRIPTION	<p>Sous l'indicateur général « ménages », on entend le nombre de ménages de la population dont les indicateurs dérivés fourniront des informations plus spécifiques.</p> <p><i>Unité statistique : nombre de ménages</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre total</li> <li>- Taille</li> <li>- Taille moyenne</li> <li>- Nombre d'enfants</li> <li>- Sans enfants</li> <li>- Monoparentaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> <li>- Ressources familiales</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	L'indicateur général de ménages et ses ventilations permettent d'obtenir une estimation de la répartition des ménages au sein de la population à divers échelons géographiques. Il donne une image des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des territoires.		
PERSPECTIVES	Au lieu d'apparaître sous l'unité statistique « nombre de personnes, », le calcul des parts (exprimés en pourcentages) de chaque type de ménage permettrait une meilleure appréhension de la proportion du présent indicateur.		



N°6	INDICATEUR DE PERSPECTIVES DES MÉNAGES		
DESCRIPTION	<p>La perspective des ménages indique les hypothèses en termes d'évolution démographique pour les années à venir en référence à la situation actuelle.</p> <p><i>Unité statistique : nombre de personnes</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population totale</li> <li>- Classe d'âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique triennale		
INTÉRÊT	Les perspectives des ménages permettent de prendre connaissance de l'évolution possible des ménages, dans ses différentes composantes et d'obtenir une estimation chiffrée pour les années ultérieures.		
PERSPECTIVES	/		

N°7	TAUX D'EMPLOI		
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Nombre de personnes actives occupées, c'est-à-dire qui occupent un emploi de salarié, qui sont travailleurs indépendants ou employeurs.</p> $\frac{\text{Nombre d'actifs occupés (salariés + indépendants + employeurs)}}{\text{Nombre de 18 – 64 ans}}$ <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salariés / indépendants</li> <li>- Sexe</li> <li>- Classe d'âge</li> <li>- Niveau d'éducation</li> <li>- Secteur d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> </ul>	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
<b>SOURCE DE L'INDICATEUR</b>	SPF Economie DGSIE		
<b>PÉRIODICITÉ</b>	Statistiques annuelle et trimestrielle		
<b>INTÉRÊT</b>	Le taux d'emploi donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. cet indicateur permet de déterminer la part des habitants d'un quartier qui vivent d'un revenu du travail et non d'allocations diverses au sein de la population en âge de travailler (population de 18 ans-64 ans).		
<b>PERSPECTIVES</b>	<p>Le taux d'emploi mis en rapport avec le taux d'activité pour la classe d'âge des 18-25 ans permet d'identifier le nombre de jeunes en âge de travailler qui éprouveraient des difficultés ou ne trouveraient pas d'emploi à la sortie du cursus scolaire par exemple.</p> <p>La ventilation par type de contrat, selon une classification particulière, fournit une indication quant à la stabilité de l'emploi en calculant le nombre de salariés à titre permanent par rapport au nombre total de salariés.</p>		

N°8	TAUX D'ACTIVITÉ		
DESCRIPTION	<p>Pourcentage des personnes actives (travailleurs et chômeurs).</p> $\frac{\text{Nombre d'actifs (chômeurs + salariés + indépendants)}}{\text{Nombre de 18 – 64 ans}}$ <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Sexe - Classe d'âge	- Belgique - Arrondissement - Région - Province - Commune	- Contexte social	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle et trimestrielle		
INTÉRÊT	Le taux d'activité permet de constater la proportion de la population active, c'est-à-dire les personnes qui travaillent (population active occupée) ou qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi (population active au chômage).		
PERSPECTIVES	Le pourcentage de jeunes suivant un programme de formation indique le pourcentage de jeunes âgés de 16 à 35 ans parmi la population active (travailleurs ou chômeurs) qui suivent un programme de formation. Il donne une idée de la volonté d'insertion socio-professionnelle des jeunes (se former en vue de trouver un emploi ou de se spécialiser). Ces données pourraient être collectées et calculées par le Forem et Bruxelles Formation dans le cadre de leur analyse de la situation du marché de l'emploi wallon et bruxellois.		

N°9	TAUX DE CHÔMAGE		
DESCRIPTION	<p>Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas d'emploi, qui sont directement disponibles pour le marché de l'emploi et qui sont en recherche active d'un emploi.</p> $\frac{\text{Nombre d'actifs inoccupés (chômeurs)}}{\text{Nombre de 18 – 64 ans}}$ <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Sexe - Classe d'âge - Secteur d'activité	- Belgique - Arrondissement - Région - Province - Commune	- Contexte social	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle et trimestrielle		
INTÉRÊT	Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.		
PERSPECTIVES	/		

N°10	MÉNAGES SANS EMPLOI		
DESCRIPTION	<p>Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage au sein duquel personne n'exerce d'emploi rémunéré.</p> $\frac{\text{Nombre de mineurs vivant dans un ménage sans revenu de travail}}{\text{Nombre de mineurs (moins de 18 ans)}}$ <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Sexe - Classe d'âge	- Belgique - Arrondissement - Région - Province - Commune	- Contexte social - Ressources familiales	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, Banque Carrefour de la Sécurité Sociale		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur indique le pourcentage des mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail. Indicateur de pauvreté, il permet de montrer les inégalités sociales.		
PERSPECTIVES	/		

N°11	POURCENTAGE DE BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INTÉGRATION SOCIALE (RIS)		
<p>DESCRIPTION</p>	<p>Le revenu d'intégration sociale (RIS) constitue une aide du CPAS. Les personnes qui en bénéficient ne disposent de moyens de subsistance suffisants, et n'ont pas de revenus via un droit de sécurité sociale</p> <p>Nombre de personnes qui bénéficient d'un revenu minimum car elles ne disposent pas de ressources suffisantes.</p> $\frac{\text{Nombre de 18 – 64 ans bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale}}{\text{Nombre de 18 – 64 ans}}$ <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Total</li> <li>- Sexe</li> <li>- Classe d'âge</li> <li>- Composition de ménage</li> <li>- Nationalité</li> <li>- Etudiants (total et par sexe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> <li>- Ressources familiales</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPP Intégration sociale, SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur donne une indication du nombre de personnes ne disposant ni de revenus de travail ni d'allocation de chômage (ou alors de façon insuffisante).		
PERSPECTIVES	/		

N°12	REVENU NET MOYEN IMPOSABLE PAR HABITANT		
DESCRIPTION	<p>Sur la base des déclarations de l'impôt sur les personnes physiques, le présent indicateur fournit une moyenne des revenus obtenus par la population.</p> $\frac{\text{Revenu total net imposable}}{\text{Nombre d'habitants}}$ <p><i>Unité statistique : €</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Population totale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> <li>- Ressources familiales</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, SPF Finances		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Cet indicateur donne une idée sur la situation économique et par conséquent sur le niveau de vie de la population. Le revenu par déclaration fiscale informe de la capacité des personnes à avoir accès à différents biens et services (alimentation, culture, logement...).		
PERSPECTIVES	Cet indicateur se révèle plus représentatif de la population de jeunes que l'indicateur de revenu moyen par déclaration fiscale dont les données sont disponibles. Il serait intéressant de le décliner par classe d'âge afin de connaître les revenus des différentes catégories de public et par là-même leur niveau de pouvoir d'achat.		

N°13	REVENU NET MÉDIAN PAR DÉCLARATION FISCALE		
DESCRIPTION	<p>Le revenu médian correspond à la déclaration située au centre de la série des déclarations classées par ordre croissant des revenus.</p> <p><i>Unité statistique : €</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Population totale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> <li>- Ressources familiales</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, SPF Finances		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Contrairement au revenu moyen (par déclaration fiscale ou par habitant), le revenu médian par déclaration fiscale permet de ne pas être influencé par des valeurs extrêmes qui ne représentent pas l'ensemble de la population.		
PERSPECTIVES	/		



N°14	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ		
DESCRIPTION	<p>Le taux de risque de pauvreté correspond au pourcentage de la population (personnes) dont le ménage dispose d'un revenu équivalent inférieur à un seuil placé à 60% du revenu équivalent médian national. L'année de référence du revenu est l'année qui précède l'enquête.</p> <p><i>Unité statistique : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population totale</li> <li>- Type de ménage</li> <li>- Classe d'âge</li> <li>- Sexe</li> <li>- Statut de logement (propriétaire/locataire)</li> <li>- Niveau d'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Arrondissement</li> <li>- Région</li> <li>- Province</li> <li>- Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> <li>- Ressources familiales</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, SPF Finances		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Il offre un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus de la population. Il fait également état du nombre de personnes se trouvant dans une situation précarisée.		
PERSPECTIVES	/		

N°15	RÉMUNÉRATIONS DES SALARIÉS		
DESCRIPTION	<p>L'indicateur indique le salaire mensuel brut moyen des travailleurs à temps plein.</p> <p><i>Unité statistique : EUR</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE (CADRE DE COULTON & FISCHER)	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- sexe</li> <li>- âge</li> <li>- niveau de qualification</li> <li>- profession</li> <li>- secteur d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte social</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Oui</i></p> <p>Comparabilité : <i>Interne &amp; externe</i></p> <p>Fiabilité : <i>Non</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE (Enquête sur la structure et la répartition des salaires)		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur donne une vision globale de la situation économique par la perception des différents salaires et permet une comparaison quant à l'évolution des écarts salariaux.		
PERSPECTIVES	<p>La déclinaison au niveau local permettrait de constater des différences salariales au sein des communes, celles-ci évoluant selon leur situation géographique.</p> <p>De plus, cet indicateur, mis en rapport avec les secteurs d'activités en pénurie, viserait à augmenter l'offre des professions identifiées en termes de salaires. Des actions d'offre de formation être également mises en place.</p> <p>La déclinaison du présent indicateur par sexe pourrait se révéler une information pertinente pour les politiques luttant contre les inégalités entre hommes et femmes par exemple.</p>		

N°16	UTILISATION DU SOL		
DESCRIPTION	L'utilisation du sol correspond à l'usage conféré aux différentes superficies en accord avec l'administration cadastrale, qu'elles soient d'ordre artificiel ou non.  <i>Unité statistique : hectares</i>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Superficie totale  - Nature de terrain (artificiel ou non, commerces, loisirs et espaces verts, résidences, etc.)	- Belgique  - Régions  - Provinces  - Arrondissements  - Communes	- Environnement construit  - Accessibilité géographique et exposition	Disponibilité : <i>Oui</i>  Accessibilité : <i>Oui</i>  Régularité : <i>Oui</i>  Comparabilité : <i>Interne</i>  Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, Cadastre		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Il s'agit d'un indicateur qui indique la répartition des surfaces d'habitats et des infrastructures au sein des différentes zones géographiques et l'usage qui en est fait.  L'aménagement du territoire va avoir une incidence sur les conditions de vie de la population.		
PERSPECTIVES			

N°17	NOMBRE DE LOGEMENTS		
DESCRIPTION	Il s'agit du nombre de logements occupés par la population. <i>Unité statistique : nombre de logements</i>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- total  - type d'habitation (logements sociaux, appartements, maisons, villas, terrains à bâtir, roulottes, caravanes)  - de qualité suffisante (défini selon l'ISADF)	- Belgique - Régions - Provinces - Arrondissements - Communes	- Environnement construit - Accessibilité géographique et exposition	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Interne</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, Cadastre, Sociétés de logement		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	En fonction des perspectives de population, le présent indicateur permet d'avoir une vue d'ensemble sur la présence ou l'absence d'un nombre suffisant de logements de différents types.  Cet indicateur mis en rapport avec le taux de natalité permet d'évaluer la croissance démographique de la population et de ses besoins en termes de logements.		
PERSPECTIVES	La déclinaison par location ou propriété serait intéressante car elle permettrait de constater du paysage immobilier en appréciant le nombre de propriétés privées et/ou de locations. Il serait également possible de calculer le nombre de personnes propriétaires et/ou locataires. Cela apporte de l'information quant à la stabilité économique mais également au sujet de l'investissement réalisé en matière d'immobilier.		

<b>N°18</b>	<b>PRIX DE VENTE MOYEN DES BIENS IMMOBILIERS</b>		
<b>DESCRIPTION</b>	<p>L'indicateur du prix de vente moyen des biens immobiliers se calcule sur la base de toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.</p> <p><i>Unité statistique : EUR</i></p>		
<b>VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)</b>	<b>DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE</b>	<b>PERTINENCE</b>	<b>QUALITÉ</b>
- type d'habitation (appartements, maisons, villas, terrains à bâtir, logements sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Régions</li> <li>- Provinces</li> <li>- Arrondissements</li> <li>- Communes</li> </ul>		<p>Disponibilité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Régularité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Comparabilité : <i>Int/Ext</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui/Non</i></p>
<b>SOURCE DE L'INDICATEUR</b>	SPF Economie DGSIE, Cadastre		
<b>PÉRIODICITÉ</b>	Statistique annuelle		
<b>INTÉRÊT</b>	Le présent indicateur vise à évaluer le coût des territoires immobiliers et ainsi de caractériser économiquement une zone géographique.		
<b>PERSPECTIVES</b>	Il serait intéressant de connaître le prix moyen des locations notamment des logements sociaux afin de le comparer avec par exemple la mensualité allouée pour la contraction d'un prêt en vue de l'acquisition d'une propriété. Mise en rapport avec les données relatives au taux d'emploi, notamment par type de contrat (CDD, CDI), des facteurs facilitant l'achat ou non d'une propriété pourraient être identifiés.		

N°19	INDICATEUR COMPOSITE DE L'APPRECIATION DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DU LOGEMENT		
DESCRIPTION	<p>Le présent indicateur constitue l'une des six dimensions de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) créé par l'Institut Wallon de l'Etude et de la Perspective Statistique (IWEPS). Ce dernier reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune.</p> <p>L'indicateur composite de l'appréciation de l'environnement immédiat du logement est obtenu par une moyenne arithmétique de 4 indicateurs standardisés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) <u>Appréciation de la tranquillité (bruit, pollution sonore) de l'environnement résidentiel</u> : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de tranquillité.</li> <li>(2) <u>Appréciation de la qualité de l'air (pollution atmosphérique) de l'environnement résidentiel</u> : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de qualité de l'air.</li> <li>(3) <u>Appréciation de la propreté de l'environnement résidentiel</u> : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière de propreté.</li> <li>(4) <u>Appréciation de l'aspect esthétique des constructions dans l'environnement résidentiel</u> : Pourcentage des ménages qui jugent peu agréable l'environnement immédiat de leur logement en matière d'aspect esthétique des constructions.</li> </ol> <p><i>Unités statistiques : %</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la tranquillité (bruit, pollution sonore) de l'environnement résidentiel</li> <li>- Appréciation de la qualité de l'air (pollution atmosphérique) de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes (région Wallonne)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement construit</li> <li>- Accessibilité géographique et exposition</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui</i></p> <p>Régularité : <i>Non</i></p> <p>Comparabilité : /</p> <p>Fiabilité : <i>Oui</i></p>

résidentiel - Appréciation de la propreté de l'environnement résidentiel - Appréciation de l'aspect esthétique des constructions dans l'environnement résidentiel			
<b>SOURCE DE L'INDICATEUR</b>	SPF Economie DGSIE, Direction générale Statistique et information économique, Enquête socio-économique générale – Année 2001 – Calculs : Thomas (I.), UCL, Unité de géographie et IWEPS.		
<b>PÉRIODICITÉ</b>	Statistique annuelle		
<b>INTÉRÊT</b>	Cet indicateur permet d'estimer si la population a accès à un logement décent dans un environnement sain.		
<b>PERSPECTIVES</b>	Il serait d'intéressant de pouvoir calculer cet indicateur pour l'ensemble des communes des trois régions afin de les comparer entre elles.		

N°20	PART DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT DANS LES DÉPLACEMENTS LIÉS AU TRAVAIL ET À LA SCOLARITÉ		
DESCRIPTION	<p>Cet indicateur décrit la part des principaux modes de transport (train, transport organisé par l'école ou l'employeur, auto comme conducteur, auto comme passager, bus/tram/métro, moto/scooter, vélo, vélomoteur, exclusivement à pied) utilisés par la population active occupée et les étudiants dans leurs déplacements entre lieux de résidence et lieux de travail ou de scolarité.</p> <p><u>Unité statistique</u> : %</p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ménages</li> <li>- Age</li> <li>- Sexe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité géographique et exposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité : <i>Non</i></li> <li>Accessibilité : <i>Non</i></li> <li>Régularité : <i>Non</i></li> <li>Comparabilité : /</li> <li>Fiabilité : <i>Non</i></li> </ul>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Mobilité et Transports, SPF Economie DGSIE, De Lijn, TEC et STIB, SNCB.		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur et ses ventilations permettent de caractériser l'autonomie des différents types de public en termes de mobilité. Ces indicateurs constituent un reflet de la perception qu'ont les citoyens des différents modes de déplacement.		
PERSPECTIVES	<p>Il serait intéressant d'approcher le budget moyen des ménages consacré aux déplacements. Des données longitudinales permettraient de constater une évolution des mentalités écologiques.</p> <p>La durée et la distance moyenne des déplacements liés au travail et à la scolarité fourniraient des indications quant à la qualité de vie des ménages. Par exemple, la durée des trajets en voiture peut avoir une incidence sur les performances scolaires des enfants.</p>		



N°21	RÉSEAU ROUTIER EN KM		
DESCRIPTION	<p>Cet indicateur exprime la couverture du réseau routier en kilomètres.</p> <p><i>Unité statistique : km</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- type de route (autoroute, route régionale, ravel, etc.)</li> <li>- lignes de transports en commun (train, tram, métro et bus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Régions</li> <li>- Provinces</li> <li>- Arrondissements</li> <li>- Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement construit</li> <li>- Accessibilité géographique et exposition</li> </ul>	<p>Disponibilité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Accessibilité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Régularité : <i>Oui/Non</i></p> <p>Comparabilité : <i>Int/Ext</i></p> <p>Fiabilité : <i>Oui/Non</i></p>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Mobilité et Transports, SPF Economie DGSIE, De Lijn, TEC et STIB, SNCB.		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	<p>La couverture en réseau routier permet de voir si celui-ci répond aux besoins de mobilité de la population. Il permet également de constater d'une couverture suffisante selon les différents moyens de transport utilisés. Cela peut avoir une incidence en terme d'impacts sociaux et environnementaux importants : bruit, pollution, émissions de gaz à effet de serre, accidents, morcellement du territoire, saturation croissante du réseau routier.</p>		
PERSPECTIVES	<p>La couverture en piste cyclable permettrait de voir dans quelle mesure les communes prévoient le déplacement des cyclistes.</p> <p>Mis en rapport avec le nombre de voyageurs par km et par mode de transport, le présent indicateur d'adapter l'offre en fonction des données obtenues.</p> <p>Afin de garantir une meilleure sécurité, il serait intéressant de connaître la part de zones 30. Celles-ci, en plus de réduire la vitesse, ont des répercussions sur le bruit, l'intensité du trafic et la pollution. Elles concourent également à diminuer le nombre d'accidents.</p>		

N°22	NOMBRE D'ACCIDENTS DE ROULAGE/DE VICTIMES D'ACCIDENTS DE ROULAGE		
DESCRIPTION	<p>Cet indicateur correspond au nombre d'accidents de roulage et de victimes d'accident de roulage. On entend par victime, toute personne impliquée dans un accident de roulage et ayant subi des dommages corporels (blessée ou décédée).</p> <p><i>Unité statique : nombre d'accidents et nombre de personnes impliquées dans un accident (blessées ou décédées)</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type d'usagers de la route (piétons, cyclistes, cyclomotoristes, motocyclistes, voitures, véhicules utilitaires, autres et inconnus)</li> <li>- Age</li> <li>- Type de route</li> <li>- Causes de l'accident (vitesse, alcool, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique</li> <li>- Régions</li> <li>- Provinces</li> <li>- Arrondissements</li> <li>- Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité géographique et exposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité : <i>Oui/Non</i></li> <li>Accessibilité : <i>Oui/Non</i></li> <li>Régularité : <i>Oui/Non</i></li> <li>Comparabilité : <i>Int/Ext</i></li> <li>Fiabilité : <i>Oui/Non</i></li> </ul>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	L'intérêt de cet indicateur fournit des données qui vont pouvoir guider les actions en termes de prévention et de sécurité routière. Les indicateurs connexes permettent d'identifier les usagers les plus vulnérables, de comparer l'importance des différents facteurs d'accidents.		
PERSPECTIVES	/		

N°23	POURCENTAGE DE MÉNAGES DISPOSANT D'UN ORDINATEUR ET D'UNE CONNEXION INTERNET		
DESCRIPTION	Cet indicateur indique la part de ménages possédant un ordinateur et une connexion Internet. <i>Unité statistique</i> : %		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
- Type de ménages	- Belgique - Régions - Provinces - Arrondissements - Communes	- Environnement construit - Accessibilité géographique et exposition	Disponibilité : <i>Oui/Non</i> Accessibilité : <i>Oui/Non</i> Régularité : <i>Oui/Non</i> Comparabilité : <i>Int/Ext</i> Fiabilité : <i>Oui/Non</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	SPF Economie DGSIE, Enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	Le présent indicateur fournit une indication quant à l'usage et l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC).		
PERSPECTIVES	/		

N°24	NOMBRE DE PICS DE POLLUTION PAR ANNÉE		
DESCRIPTION	<p>Cet indicateur précise le nombre d'évènements par an (tous seuils d'intervention confondus).</p> <p>Il y a pic de pollution dans deux cas :</p> <p>1. La concentration de PM10 (particules fines dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres sans distinction de composition) dans l'air dépasse le seuil de 70 µg/m<sup>3</sup> (seuil 1), de 100 µg/m<sup>3</sup> (seuil 2) ou de 200 µg/m<sup>3</sup> (seuil 3).</p> <p>2. La concentration de NO2 (dioxyde d'azote) dans l'air dépasse le seuil de 150 µg/m<sup>3</sup> (seuil 1), de 200 µg/m<sup>3</sup> (seuil 2) ou de 400 µg/m<sup>3</sup> (seuil 3).</p> <p><i>Unité statistique : indice de qualité de l'air</i></p>		
VENTILATIONS (INDICATEURS DÉRIVÉS)	DÉCLINAISON GÉOGRAPHIQUE	PERTINENCE	QUALITÉ
	- Autre	- Accessibilité géographique et exposition	Disponibilité : <i>Oui</i> Accessibilité : <i>Oui</i> Régularité : <i>Oui</i> Comparabilité : <i>Int/Ext</i> Fiabilité : <i>Oui</i>
SOURCE DE L'INDICATEUR	Agence Wallonne de l'Air et du Climat, Bruxelles Environnement, Cellule Interrégionale de l'Environnement		
PÉRIODICITÉ	Statistique annuelle		
INTÉRÊT	<p>Les pics de pollution hivernaux peuvent avoir un impact sur la santé des personnes vulnérables, notamment les enfants souffrant d'une pathologie respiratoire ou dont l'âge est inférieur à 1 an. Deux institutions distinctes sont responsables de la collecte des données en ce qui concerne les pics de pollution: Bruxelles Environnement pour la Région bruxelloise et l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour la Région wallonne. Les données recensées dans les 10-15 dernières années montrent une diminution des pollutions liées au PM10 et au NO2. Utiliser cet indicateur demande donc une certaine prudence car une diminution dans la quantité de certains polluants peut masquer d'autres pollutions comme celles dues à des particules plus petites ou des pollutions de type très localisées.</p>		
PERSPECTIVES	<p>Les données concernant les pics de pollution peuvent être rendues au niveau régional mais il serait intéressant d'avoir des informations à un échelon inférieur. Ceci dit, la qualité de l'air n'est pas une information que l'on peut limiter à une entité géographique administrative ou politique.</p>		

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire .....	3
Figures .....	4
Tableaux .....	4
Contexte de la recherche .....	5
Cadre théorique .....	6
I. Les politiques de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse Dans une optique de bien-être .....	6
II. Critères de sélection .....	9
A. Aspects méthodologiques .....	9
B. Sélection de critères de pertinence .....	10
C. Sélection de critères de qualité .....	13
D. Division territoriale et administrative de la fédération wallonie-bruxelles .....	14
Méthodologie développée .....	15
I. Description de la méthodologie .....	15
II. Définition de données sectorielles et non sectorielles .....	17
Sélection d'indicateurs .....	18
I. Présentation et description des sources sélectionnées sur la base de la littérature scientifique .....	18
A. Cas de l'Irlande (Hanafin & Brooks, 2005) .....	18
B. Cas de Boston (Kahn & Martin, 2011) .....	18
C. Cas de la Suède (Ungdomsstyrelsen, 2012) .....	19
D. Cas du Canada (Centre for Research on Children and Families, McGill University, Montreal, 2009) .	19
E. Cas de la France (CEDES, Faculté des Sciences économiques de l'Université de Poitiers, Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire Poitou-Charentes, 2010) .....	19
F. Cas de l'Europe (Conseil de l'Europe, 2007) .....	20
G. Cas de la Belgique (Bauler, Boulanger, Lefin & Ruwet, 2012) .....	20
II. Listing des indicateurs sélectionnés .....	21
A. Listing des ressources étrangères .....	21

B. corpus de base commun.....	24
Références bibliographiques.....	34
Annexes.....	37
ANNEXE 1 : LISTING DES INDICATEURS ISSUS DES RESSOURCES ÉTRANGÈRES .....	38
ANNEXE 2 : CORPUS DE BASE COMMUN DES INDICATEURS DE CONTEXTE .....	43
ANNEXE 3 : ENTRETIENS MENÉS.....	46
ANNEXE 4 : FICHES STANDARDISÉES DES INDICATEURS DU SET ÉLABORÉ .....	49
TABLE DES MATIÈRES.....	77